

FCP de droit français

TIKEHAU 2029

RAPPORT ANNUEL

au 28 juin 2024

Société de Gestion : TIKEHAU Investment Management

Dépositaire : Caceis Bank

Commissaire aux Comptes : Ernst & Young et Autres

TIKEHAU Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	12
5. Certification du Commissaire aux Comptes	27
6. Comptes de l'exercice	31
7. Annexe(s)	69
Caractéristiques de l'OPC (suite)	70
Information SFDR	115

Catégorie de parts E-Acc-EUR (FR001400K2G4) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part E-Acc-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2G4
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 4.85% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Exclusivement réservées aux mandataires sociaux et salariés (investissant soit directement, soit par le biais de toutes sociétés qu'ils contrôlent), sociétés ou fonds placés sous le contrôle (i) de la Société de Gestion ou (ii) de toute société contrôlant, directement ou indirectement, la Société de Gestion, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029 Exemple d'investissement : 10 000 €			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 178 €	7 844 €
	Rendement annuel moyen	-18,22%	-3,97%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 330 €	8 975 €
	Rendement annuel moyen	-16,70%	-1,79%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 179 €	11 220 €
	Rendement annuel moyen	1,79%	1,94%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 261 €	12 300 €
	Rendement annuel moyen	12,61%	3,51%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	61 €	415 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,61%	0,62% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,9% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	25 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

FONDS	Objet de la modification	Date d'effet
Tikehau 2029	<ul style="list-style-type: none">• Modification de l'annexe SFDR afin de supprimer la prise en compte des émissions de gaz à effet de serre de Scope 3, qui correspondent au résultat d'activité provenant d'actifs qui ne sont pas détenus ou contrôlés par l'organisation déclarante, mais que l'organisation impacte indirectement dans sa chaîne de valeur.	30.04.2024

I. Rétrospective (juin 2023 - juin 2024)

Après un premier semestre 2023 volatil, qui restera marqué par le rachat de Crédit Suisse par UBS, et alors que l'inflation continuait de ralentir au niveau mondial, les politiques des banques centrales ont progressivement gagné en prévisibilité. Les performances des marchés au cours des mois d'été sont par conséquent restées bien orientées, poursuivant la tendance à la hausse amorcée au début du mois d'avril.

Un recul important a toutefois été observé en septembre. Alors que la Fed et la Banque centrale européenne (BCE) laissaient entrevoir la fin du cycle de hausse des taux, contribuant à ancrer la partie courte des courbes, l'extrémité longue a subi une nette correction. Les inquiétudes des investisseurs se sont accrues quant à l'offre potentielle d'emprunts d'État destinés à financer les déficits budgétaires face à une base d'investisseurs qui s'amenuise, les banques centrales ayant commencé à réduire la taille de leur bilan et par conséquent leurs achats d'obligations d'État. Le taux américain à 10 ans a ainsi grimpé de plus de 90 pb entre fin août et mi-octobre, dépassant les 5 %, et celui du Bund de même échéance a progressé de 50 pb pour se rapprocher de 3 % sur la même période. La combinaison de ces niveaux, jamais atteints au cours des dix dernières années, avec une diminution des prévisions d'inflation plus rapide que prévu et la position plus accommodante des banques centrales (qui anticipent désormais plusieurs baisses de taux en 2024) a alors déclenché des achats massifs de la part d'investisseurs désireux de s'assurer des taux élevés sur des titres « sans risque ».

La baisse des taux a par la suite entraîné un net redressement des marchés mondiaux. Les taux américains à 10 ans ont reculé de 120 pb en deux mois et demi, pour atteindre 3,90 %, et le Bund a cédé 100 pb pour passer sous la barre des 2 % pour la première fois en 2023. Les indices du crédit et des actions ont fortement rebondi, terminant l'année en beauté. Par exemple, entre le 20 octobre et le 31 décembre, l'indice ICE BofA Europe Corporate (ER00) ® a progressé de 5,82 %, l'indice ICE BofA Euro High Yield Constrained (HEC0) ® de 6,52 %, l'indice ICE BofA Contingent Capital (CoCo) ® de 9,0 %, le S&P 500 de 12 % et le Stoxx 600 de 9,5 %.

Le marché s'est toutefois montré exagérément optimiste en intégrant des baisses de taux dans les cours de manière trop agressive. Ainsi, à l'aube de 2024, les cours intégraient entre 6 et 7 baisses de taux avant la fin de l'année, tant aux États-Unis qu'en Europe, ce qui laisse une certaine marge pour de potentielles déceptions.

Au cours des mois suivants, la croissance économique n'a montré aucun signe de ralentissement significatif, en particulier aux États-Unis, grâce à la résilience du marché du travail. L'inflation s'est avérée plus persistante que prévu, et a même rebondi en mars aux États-Unis. Le scénario d'un « atterrissage en douceur » a gagné du terrain et les responsables de banques centrales ont adopté une communication de plus en plus prudente, soulignant la nécessité d'obtenir davantage de preuves d'un retour de l'inflation à l'objectif avant d'envisager des baisses de taux. Cela a conduit à une forte réévaluation des anticipations de baisse des taux, les taux à deux ans s'inversant et augmentant d'environ 70 points de base entre janvier et fin mai de part et d'autre de l'Atlantique. À la fin du mois de mai, une seule baisse de taux était pleinement intégrée dans les cours pour les États-Unis et deux pour l'Europe. Compte tenu de l'atonie relative de l'environnement macroéconomique européen, la BCE a emboîté le pas à la Banque nationale suisse et à la Banque du Canada en procédant en juin à sa première baisse de taux depuis juillet 2022. Elle s'est par contre abstenue de faire d'autres annonces compte tenu des données économiques suggérant que l'inflation de base restait persistante.

Enfin, nous avons observé une pentification baissière de la courbe des taux américains et européens, alors que l'inflation reprenait sa trajectoire descendante et que les risques politiques, tels que les élections européennes, les élections anticipées en France et le débat présidentiel aux États-Unis, ramenaient les déficits publics et la viabilité de la dette au premier plan des préoccupations des investisseurs.

Malgré cette volatilité accrue des taux d'intérêt, les marchés européens du crédit ont continué de se raffermir tout au long du premier semestre 2024, soutenus par des fondamentaux solides et des données techniques implacables. Ces deux facteurs combinés ont entraîné une compression des spreads de 43 points de base pour les obligations à haut rendement (HY) et de 18 points de base pour les obligations Investment Grade (IG). Associée à un portage élevé d'environ 6,5 % dans le HY et de 3,5 % dans l'IG, cette compression des spreads a permis de compenser la hausse des taux et de dégager des performances positives.

Source : Bloomberg, données au 28/06/2024. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Rendement des bons du Trésor américain à 10 ans de juin 2023 à juin 2024



Source : Bloomberg, données au 28/06/2024. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Rendement du Bund à 10 ans de juin 2023 à juin 2024



Source : Bloomberg, données au 28/06/2024. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Tableau Performance des principaux indices du marché - Récapitulatif de juin 2023 à juin 2024

Indice	Performance juin 2023 - juin 2024
® ICE BofA Euro Corporate Index (IG en euros)	6,42 %
® ICE BofA Euro High Yield Constrained Index (HY européen)	10,66 %
® ICE BofA Euro Senior Banking Index (Obl. financières senior)	12,01 %
® ICE BofA Contingent Capital Index (indice CoCo)	14,99 %
® ICE BofA Euro Financial Subordinated & Lower Tier-2 Index (indice Tier 2)	9,07 %
S&P 500	24,54 %
S&P 500 Financials	24,15 %
Stoxx 600	14,56 %
Stoxx 600 Banks	34,05 %

Source : Bloomberg, données au 28/06/2024.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

II. Perspectives (juin 2024- juin 2025)

Alors que l'année 2024 suit son cours, l'économie mondiale se trouve à la croisée des chemins, confrontée à la fois à des événements géopolitiques et des défis économiques importants. Il est essentiel de comprendre cette dynamique pour anticiper les évolutions et les tendances qui marqueront les douze prochains mois.

Facteurs clés influençant les 12 prochains mois :

1. **Élections mondiales et changements politiques** : Les développements politiques et géopolitiques ont été la principale source de volatilité pour les actifs à risque au cours du premier semestre 2024. Les questions clés qui entrent en considération sont les suivantes :
 - **Présidentielles américaines** : Le président Joe Biden briguera-t-il un nouveau mandat ? Pourrait-il remplacer Kamala Harris lors de la Convention démocrate et démissionner ensuite, laissant une place vacante dans le ticket présidentiel ? En cas de victoire de Donald Trump, nous pourrions assister à une prolongation des réductions d'impôts, à des déficits budgétaires plus importants que prévu, à une augmentation des barrières tarifaires dans le cadre d'un programme « America First » et à une réduction des subventions publiques en faveur des énergies alternatives.
 - **Politique française** : Qui sera le nouveau Premier ministre en France ? La résurgence du populisme en Europe, en particulier en France, suscite des inquiétudes quant aux déficits publics potentiels, qui atteignent déjà des sommets. Comment le marché va-t-il gérer les émissions substantielles nécessaires pour financer ces déficits ?
 - **Politique au Royaume-Uni** : Quelles seront les premières mesures politiques du nouveau gouvernement britannique de Keir Starmer ?
 - **Chine** : Xi Jinping parviendra-t-il à relancer l'activité économique chinoise lors du troisième plénum ?

Dans ce contexte, la pentification baissière naissante des courbes de taux américaine et européenne pourrait s'accélérer. Alors que l'extrémité courte de la courbe semble bien ancrée aux niveaux actuels, la partie longue pourrait faire l'objet d'une volatilité accrue.

2. **Conflits géopolitiques en cours** : Les conflits géopolitiques persistants, tels que le conflit russo-ukrainien et les tensions entre Israël et la Palestine, continuent de présenter des risques importants.
3. **Défis en matière d'inflation et de politique monétaire** : La trajectoire de l'inflation demeure une préoccupation mondiale majeure. Le retard anticipé dans les réductions de taux d'intérêt reflète toute la complexité de la « dernière ligne droite » à parcourir pour contrôler l'inflation. Cette évolution suggère que l'inflation pourrait demeurer un problème plus longtemps que prévu et avoir un impact sur les économies et les marchés financiers. Même si la Fed met en œuvre des baisses de taux au second semestre, un cycle d'assouplissement agressif ne semble pas imminent.

4. **Taux de défaut et inquiétudes concernant le crédit** : Les entreprises ont activement refinancé leur dette, repoussant à plus tard le mur des échéances. Toutefois, celles qui se situent tout en bas du spectre des notations n'ont pas encore accédé au marché primaire. Nous pourrions être confrontés à des cas plus particuliers tels que Casino, Altice/SFR et Atos, ce qui nécessiterait une approche très sélective dans notre sélection d'obligations. Nous cherchons à privilégier les émetteurs jugés de haute qualité et les crédits « dormants », tout en considérant également les titres solides notés B et CCC qui présentent, selon nous, le meilleur profil risque/rendement.
5. **Réactions du marché et implications économiques** : Le marché dans son ensemble devrait réagir à ces développements géopolitiques et économiques. Les investisseurs et les responsables politiques resteront probablement vigilants, notamment en ce qui concerne l'impact des changements politiques, la dynamique de l'inflation et les fluctuations du marché du crédit.

Ces éléments restent prévisionnels et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

III. Tikehau 2029

1. Rétrospective

De fin novembre 2023 (date de lancement) à fin juin 2024, nous nous sommes principalement attachés à déployer les flux entrants que nous avons collectés dans les 54 obligations achetées au lancement du fonds, maintenant ainsi sa structure aussi constante que possible afin de respecter sa stratégie « buy-and-hold ».

Cependant, nous avons profité du marché primaire, très actif pour les obligations financières subordonnées, afin de remplacer les obligations « additional tier 1 » (AT1) dont la première date de remboursement est en 2028 par des AT1 dont la première date de remboursement est en 2029, ce qui a permis d'aligner la durée globale plus étroitement sur l'échéance du fonds. Nous avons appliqué cette stratégie à cinq reprises, cristallisant systématiquement des gains sur les positions vendues.

En outre, nous avons effectué deux arbitrages sur des obligations d'entreprises afin de respecter notre politique interne d'exclusion ESG. Nous avons cédé EDF et IREN au profit de Telefonica et Orsted, respectivement.

Source : Tikehau Investment Management, données au 28/06/2024.

2. Perspectives pour les 12 prochains mois

Nous continuerons d'investir les nouveaux flux dans les 54 obligations que nous détenons actuellement dans le portefeuille, en maintenant sa stratégie « buy-and-hold ».

En termes de performances, les perspectives sont étroitement liées à l'évolution des taux d'intérêt. Si la récente tendance à la pentification baissière se renforce, le portefeuille devrait sous-performer. Par contre, si les taux baissent, le portefeuille est susceptible de surperformer.

Ces éléments restent prévisionnels et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Les parts n'ont pas d'historique de plus de 12 mois, condition réglementaire nécessaire à la publication d'une performance passée

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	2 167 390,17	
NETFLIX 3.875% 15-11-29	2 152 395,73	
AT T 2.6% 17-12-29	2 146 696,66	
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	2 146 064,89	
FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	2 145 917,12	
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	2 141 167,85	
ING GROEP NV 0.875% 29-11-30	2 130 733,06	
LANXESS AG 0.625% 01-12-29	2 119 299,80	
CELLNEX TELECOM 1.875% 26-06-29	2 108 245,01	
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 5.0% 05-09-30	2 101 110,21	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 5 353 143,87**

- o Change à terme : 5 353 143,87
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS – REGLEMENT SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PRISE EN COMPTE DU CONTEXTE MACROECONOMIQUE

L'environnement économique et géopolitique demeurent incertains et les entreprises ou actifs dans lesquels les fonds gérés par la société de gestion ont investi pourraient voir, selon le cas, leur valorisation, leur situation de trésorerie, leurs perspectives et leur capacité à distribuer des dividendes, à payer des intérêts ou, plus généralement, à faire face à leurs engagements négativement affectés.

La société de gestion reste extrêmement prudente quant aux opportunités qui se présentent et l'environnement macroéconomique actuel l'incite à continuer à rester prudente et rigoureuse dans ses choix d'investissement.

DÉONTOLOGIE

Information relative aux opérations effectuées durant l'exercice et portant sur les titres pour lesquels le gestionnaire est informé que son groupe a un intérêt particulier.

	Valeur boursière des titres en portefeuille en K€
Titres émis par le groupe promoteur	Néant
Créances émises par le groupe promoteur	Néant
OPC et fonds d'investissement de pays tiers du groupe promoteur	Néant

DELEGATION DE LA GESTION FINANCIERE

1. Tikehau Investment Management Asia PTE LTD (« TIM ASIA ») - société de gestion de portefeuille agréée par le MAS - Monetary Authority of Singapore sous le numéro CMS100458-1. 12 Marina View, #23-06 Asia Square Tower 2, Singapour 018961. TIM ASIA est une filiale à 100% de Tikehau Investment Management. Dans le cadre de cette délégation, la stratégie déléguée ne couvre pas l'ensemble du portefeuille, elle correspond à la poche « Asie ». La répartition de la gestion est organisée comme suit : Tikehau Investment Management définit les expositions du FCP aux différents types de risques et zones géographiques. TIM ASIA sélectionne les instruments sous-jacents sur la poche « Asie ».
2. Tikehau Capital North America LLC - société de conseil en investissement enregistrée auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (SEC). Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Newcastle County, Delaware 19801, United States of America. La Société de Gestion pourra déléguer à Tikehau Capital North America LLC la gestion financière des investissements réalisés aux Etats-Unis et au Canada et/ ou dans des obligations libellées en dollars canadiens et étasuniens.

Les détails et conditions de cette délégation sont définis contractuellement.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES

Politique de sélection des intermédiaires de marché et de meilleure exécution

L'article 24 (1) de la directive 2014/65/UE sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIF 2 ») et l'article 26 du règlement (UE) n°600/2014 (« MIFIR ») du Parlement Européen et du Conseil en date du 15 mai 2014 étendent et renforcent les exigences de « meilleure exécution » des ordres déjà mises en place sous l'empire de la directive 2004/39/CE sur les Marchés d'Instruments Financiers « MIF 1 ».

L'obligation de « meilleure exécution » se matérialise par la mise en œuvre de toutes les mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat d'exécution possible compte tenu notamment des facteurs suivants : prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre. Ces facteurs d'exécution doivent être pondérés en fonction des caractéristiques de l'ordre, des instruments financiers visés, des lieux d'exécution et des caractéristiques du client.

L'obligation de « meilleure exécution » prend la forme de « meilleure sélection » dès lors que le prestataire de services d'investissement n'exécute pas lui-même ses ordres mais les transmet à un membre de marché. Elle consiste alors en l'obligation de sélectionner l'intermédiaire de marché le plus à même de livrer la meilleure exécution possible.

Politique de sélection des intermédiaires de marché

Champs d'application

La politique de sélection des intermédiaires de marché s'applique à tous les instruments financiers et contrats financiers échangés sur les marchés réglementés ou sur les systèmes multilatéraux de négociation.

Les instruments et contrats financiers concernés sont les suivants :

- Actions et instruments assimilés,
- Futures et instruments assimilés,
- Options standardisées et instruments assimilés.

Principes

Tikehau Investment Management n'est pas membre de marché, et ce faisant, n'exécute pas elle-même les ordres passés pour le compte des fonds sous gestion et portant sur des produits financiers échangés sur les marchés financiers.

Les gérants des fonds de Tikehau Investment Management transmettent leurs ordres aux négociateurs de la table d'intermédiation internalisée, lesquels les transmettent par la suite à des courtiers en charge de leur exécution.

Tikehau Investment Management veille à toujours se faire catégoriser en tant que « client professionnel » au sens de la directive MIF 2 par ses intermédiaires de marché, dans le but de bénéficier d'un niveau de protection et d'assurance suffisants quant à la meilleure exécution des ordres qu'elle leur transmet.

Sélection et référencement des intermédiaires de marché

Tikehau Investment Management choisit précautionneusement les intermédiaires de marché auxquels elle accorde sa confiance pour exécuter au mieux les ordres confiés. La sélection des intermédiaires de marché repose notamment sur leur capacité à satisfaire les critères suivants :

- Réputation et reconnaissance de place,
- Politique de meilleure exécution adoptée,
- Niveau des prix proposés par rapport à la liquidité disponible,
- Qualité des services d'exécution des ordres,
- Qualité des services d'aide à la décision d'investissement,
- Qualité du traitement administratif (back-office et middle-office),
- Étendue des services offerts,
- Niveau de transparence proposé,
- Coûts et frais.

Le référencement d'un intermédiaire de marché ne se fait qu'à l'issue de la réalisation de diligences d'usage visant à s'assurer de l'honorabilité de la contrepartie et à constituer un dossier. Les entrées en relation commerciale avec de nouveaux brokers sont soumises à l'approbation du RCCI de Tikehau Investment Management.

Choix des intermédiaires de marché

Tikehau Investment Management ne transmet ses ordres qu'à des intermédiaires référencés afin de garantir la meilleure exécution possible. Pour déterminer quel est le courtier le plus à même de délivrer la meilleure exécution, les équipes de négociation tiennent compte des facteurs suivants :

- caractéristiques et contraintes du portefeuille,
- caractéristiques et spécificités du courtier,
- prix proposés,
- coûts associés,
- rapidité d'exécution,
- probabilité d'exécution et dénouement,
- taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération liée à l'exécution de l'ordre.

Évaluation périodique

L'évaluation des intermédiaires de marché est formalisée annuellement par le « Comité broker », composé de représentants des équipes de Gestion, Trading, Middle Office et Compliance. Les courtiers s'étant vus confiés des ordres sur l'exercice sont évalués au regard des critères suivants :

- niveau des prix par rapport à la liquidité proposée,
- qualité de l'exécution des ordres,
- qualité des services d'aide à la décision d'investissement,
- étendue des services proposés,
- qualité du traitement administratif,
- niveau de transparence proposé,
- disponibilité et réactivité,
- coûts et frais.

Tikehau Investment Management prend en compte le résultat des évaluations dans la répartition des volumes de courtage et la poursuite de ses relations commerciales avec les courtiers référencés.

Politique de meilleure exécution

Champs d'application

Tikehau Investment Management n'étant pas membre de marché, la politique de meilleure exécution ne s'applique qu'aux titres financiers négociés en gré-à-gré ou échangés via des systèmes multilatéraux de négociation ainsi qu'aux contrats financiers négociés en gré-à-gré.

Les instruments financiers concernés sont les suivants :

- obligations et assimilés (obligations souveraines, obligations corporate, obligations convertibles)
- titres de créances négociables
- produits dérivés de taux, change ou crédit (total return swaps, FX forwards, credit default swaps)

Principes

Transactions sur des instruments financiers en gré à gré

Tikehau Investment Management prend toutes les mesures nécessaires à garantir la meilleure exécution des ordres négociés en gré à gré. Pour ce faire, la Société tient notamment compte des critères suivants :

- Caractéristiques et contraintes du portefeuille,
- Caractéristiques et spécificités de la contrepartie,
- Prix proposés,
- Coûts associés,
- Rapidité d'exécution,
- Probabilité d'exécution et dénouement,
- Taille et la nature de l'ordre,
- Toute autre considération liée l'exécution de l'ordre.

Afin de s'assurer d'avoir des conditions d'exécution satisfaisantes, les négociateurs mettent en concurrence plusieurs contreparties en demandant des *request for quotes* et choisissent l'offre susceptible de répondre au mieux aux critères susmentionnés.

Transactions sur des contrats financiers en gré-à-gré

Tikehau Investment Management ne conclue de contrats financiers en gré-à-gré qu'avec des contreparties autorisées, c'est-à-dire avec lesquelles ont été conclus des ISDA/CSA.

Transactions sur des instruments financiers via des systèmes multilatéraux de négociation

Tikehau Investment Management peut avoir recours à des systèmes multilatéraux de négociation dans le cadre de l'exécution des ordres passés pour le compte des fonds sous gestion. La sélection des plateformes utilisée se fait notamment sur la base des critères suivants : réputation et reconnaissance de place, régulation de la plateforme par une autorité de régulation des marchés financiers établie dans un pays de l'Union Européenne ou dans un pays tiers équivalent, existence et robustesse du dispositif d'admission des participants, périmètre des instruments couverts, qualité de l'outil proposé, qualité des services rendus, rémunération demandée, et, liquidité offerte par la plateforme.

La plupart des systèmes de négociation multilatéraux de négociation n'offrant pas de garantie de meilleure exécution, Tikehau Investment Management prend toutes les mesures nécessaires pour garantir la meilleure exécution des ordres négociés par ce biais.

Pour ce faire, la Société tient notamment compte des critères suivants :

- caractéristiques et contraintes du portefeuille,
- caractéristiques et spécificités de la contrepartie,
- prix proposés,
- coûts associés,
- rapidité d'exécution,
- probabilité d'exécution et dénouement,
- taille et la nature de l'ordre,
- toute autre considération liée l'exécution de l'ordre.

La structuration de certaines opérations de financement peut amener à la perception par la société de gestion de commissions d'arrangement.

La commission d'arrangement est payée par l'émetteur à l'arrangeur de l'opération, et est calculée au prorata des engagements.

Une partie de ces commissions est par la suite rétrocédée au FCP à part égale avec la commission restant perçue par la société de gestion au titre de sa prestation d'arrangeur, soit 50%.

FRAIS D'INTERMÉDIATION

Conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, les sociétés de gestion d'OPCVM sont tenues de rendre compte des frais d'intermédiation versés annuellement dès lors que ceux-ci représentent un montant supérieur à 500 000 EUR.

Un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation versés par Tikehau Investment Management sur l'année précédente est mis à jour chaque année. Ce document est disponible sur le site internet de Tikehau Investment Management : <https://www.tikehaucapital.com/fr>

POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote et d'engagement actionnarial de la société de gestion peut être consultée sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse suivante : <https://www.tikehaucapital.com/fr> ou au siège social de la société de gestion, conformément aux articles article L. 533-22 et R 533-16 du Code Monétaire et Financier.

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE

En application des dispositions de l'article L.533-22-1 du Code monétaire et financier, l'information relative aux modalités de prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance figure sur le site de Tikehau Investment Management : <https://www.tikehaucapital.com/fr>.

SFDR PERIODIC DISCLOSURE CALCULATIONS

1. SOURCES ET LIMITES DES DONNEES

Données financières

Les données financières proviennent de notre système d'information et sont utilisées pour la présentation des comptes financiers.

Données ESG

Nous nous appuyons sur la solution SFDR Principal Impact d'ISS ESG pour collecter les données ESG nécessaires à la publication des PIN ainsi que sur les définitions d'ISS ESG pour chaque PIN.

ISS ESG s'appuie sur les données publiées par les entreprises, mais pourrait également avoir recours à des estimations.

Nous nous appuyons sur la solution Taxonomy d'ISS ESG pour collecter les données ESG et publier les données en lien avec la taxinomie.

Indicateurs de substitution

Il convient de noter qu'ISS ESG s'engage à tenter de reproduire les paramètres réglementaires le plus fidèlement possible dans le cadre des solutions SFDR Principal Impact et Taxonomy. Comme indiqué dans la méthodologie d'ISS ESG, dans certains cas, des indicateurs de substitution dont la définition ne correspond pas exactement à la définition réglementaire sont utilisés.

La plupart du temps, le recours aux indicateurs de substitution est justifié par la disponibilité des données au niveau des entreprises. Les indicateurs de substitution publiés dans le rapport sont les suivants :

- Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité : ISS ESG associe les controverses à certaines des normes (mais pas à toutes) référencées dans la définition des PIN des « activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité ». Toutefois, les normes/directives référencées dans le règlement recourent largement celles appliquées par l'indicateur de substitution.
- Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : Aux fins de cet indicateur de PIN, ISS ESG estime qu'une société a pris des initiatives pour réduire ses émissions de carbone afin de s'aligner sur l'Accord de Paris si elle s'est fixé des objectifs de réduction des émissions de carbone approuvés par l'initiative SBTi ou si elle s'est engagée à en fixer.

Logique de calcul et limites méthodologiques

Pour les PIN

Le calcul des PIN au niveau du fonds prend en compte toutes ses positions afin d'intégrer « tous les investissements » dans le dénominateur de la formule des PIN :

- Tous les types d'émetteurs et de classes d'actifs (obligations d'entreprises, souveraines, actions, titres à revenu fixe, immobilier, liquidités, produits dérivés, etc.)
- Positions non mises en correspondance (non reconnues par la plateforme SSI)
- Positions dont le résultat est null ou de type null

Étant donné que cette méthode de calcul équivaut à attribuer une valeur de 0 à toute position sans données, les indicateurs de PIN présentés dans ce rapport peuvent avoir une valeur plus faible que celle obtenue avec une méthode de calcul qui limite le dénominateur aux investissements auxquels l'indicateur de PIN respectif est applicable et pour lesquels des données sont disponibles.

Pour la taxinomie

Le calcul relatif à la Taxinomie au niveau du fonds prend en compte toutes ses positions afin d'intégrer « tous les investissements » dans le dénominateur de la formule des PIN :

- Tous les types d'émetteurs et de classes d'actifs (obligations d'entreprises, souveraines, actions, titres à revenu fixe, immobilier, liquidités, produits dérivés, etc.)
- Positions non mises en correspondance (non reconnues par la plateforme SSI)

Taxinomie : valeurs globales et réparties en fonction des activités Vertes/Habilitantes/Transitoires ainsi que du type de contribution (Adaptation/Atténuation)

- En ce qui concerne les données communiquées directement et dès lors que les modèles de rapport n'exigent pas de divulguer des résultats agrégés ventilés en fonction de l'objectif et du type de contribution, le calcul de ces points de données par ISS ESG est basé sur les données au niveau de l'activité communiquées par l'entreprise. Par conséquent, si une entreprise communique uniquement des informations au niveau de l'entité et non au niveau de l'activité, ces points de données afficheront des valeurs de 0%.
- Il est donc possible que la somme des valeurs des points de données concernant les activités Vertes/Habilitantes/Transitoires ou les types de contribution Atténuation/Adaptation ne corresponde pas toujours aux valeurs globales respectives indiquées dans le rapport.

Positions dont le résultat est null ou de type null

Cas spécifique des instruments durables (obligations vertes, obligations liées à la durabilité)

Pour les obligations vertes et liées à la durabilité, les indicateurs PIN et en lien avec la taxinomie publiés sont ceux des entreprises ayant émis les instruments durables, mais ne sont pas spécifiques au projet ou aux activités couverts par le Sustainable Bond Framework de Tikehau Capital.

Cycles de mise à jour des données

Le règlement exige que l'évaluation de l'impact des PIN repose au minimum sur la moyenne de quatre calculs effectués le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre d'une année civile de référence.

Concernant les fonds (données financières)

- Les données financières des fonds reposent sur l'inventaire comptable interne de Tikehau et sont les plus récentes (même trimestre durant l'année civile de référence). Elles couvrent notamment les variables telles que la valeur du fonds et Investment_value

Concernant les données d'ISS ESG

Dans tous les cas, nous utilisons les dernières données disponibles au niveau de notre fournisseur à la date de production du rapport.

- PIN 1, 2 et 3 obligatoires pour l'entreprise : en raison de l'intégration des contraintes de données au niveau d'ISS¹, les fonds dont la date de clôture est en décembre utilisent les émissions annuelles et l'EVIC (valeur de l'entreprise, trésorerie comprise) de l'exercice N-2 ; les fonds dont la date de clôture est en juin utiliseront les émissions annuelles de l'exercice N-2 pour les périodes de référence clôturées au 30 septembre et au 31 décembre et les émissions annuelles et l'EVIC de l'exercice N-1 pour les périodes de référence clôturées au 31 mars et au 30 juin.
- Les autres PIN ne sont pas liées à une période spécifique et sont mises à jour sur une base continue, de sorte que l'évaluation la plus récente est affichée à tout moment
- Les PIN au niveau des fonds sont calculées chaque trimestre sur la base des dernières données disponibles de notre fournisseur à la date de calcul
- Les indicateurs en lien avec la taxinomie s'appuient sur les dernières données disponibles, avec une temporalité variable selon les indicateurs.

Concernant les données de S&P Trucost ESG

Nous utilisons les dernières données disponibles au niveau de notre fournisseur à la date de production du rapport.

- Les facteurs d'émissions de scope 1, 2 et 3 du secteur de la société bénéficiaire des investissements sont ceux de l'exercice N-2

¹ Des discussions sont en cours avec ISS afin d'accélérer le processus d'intégration et de prendre en charge les fonds dont la date de clôture est en décembre.

2 CALCUL DES INDICATEURS DE PIN OBLIGATOIRES AU NIVEAU DES FONDS

Actifs des entreprises

Pour chaque trimestre, les PIN sont calculées comme suit au niveau des fonds². Une moyenne annuelle est ensuite calculée et reprise dans le rapport.

Émissions de GES de scope 1 par million d'euros de valeur d'entreprise

Investee_Value : Émissions de scope 1 / (EV/1 000 000)

Valeur du fonds : SUM (Investment_Value / 1 000 000) * Investee_Value)

Couverture : SUM (Investment_Value of investee) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

Émissions de GES de scope 2 par million d'euros de valeur d'entreprise

Investee_Value : Émissions de scope 2 / (EV/1 000 000)

Valeur du fonds : SUM (Investment_Value / 1 000 000) * Investee_Value)

Couverture : SUM (Investment_Value of investee) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

Émissions de GES de scope 3 par million d'euros de valeur d'entreprise

Investee_Value : Émissions de scope 3 / (EV/1 000 000)
Valeur du fonds : SUM (Investment_Value / 1 000 000) * Investee_Value)

Couverture : SUM (Investment_Value of investee) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

Émissions de GES de scope 1, 2 et 3 par million d'euros de valeur d'entreprise

Investee_Value : Émissions de scope 1 + Émissions de scope 2 + Émissions de scope 3 / (EV/1 000 000)

Valeur du fonds : SUM (Investment_Value / 1 000 000) * Investee_Value)

Couverture : SUM (Investment_Value of investee) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

Empreinte carbone par million d'euros de valeur d'entreprise

Investee_Value : Émissions de scope 1 + Émissions de scope 2 + Émissions de scope 3 / (EV/1 000 000)

Valeur du fonds : SUM (Investment_Value * Investee_Value) / SUM (tous les investissements)

Couverture : SUM (Investment_Value of investee) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (WACI) par million d'euros de chiffre d'affaires³

Investee_Value : Émissions de scope 1 + Émissions de scope 2 + Émissions de scope 3 / (Chiffre d'affaires/1 000 000)

Valeur du fonds : SUM (Investment_Value * Investee_Value⁴) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

Couverture : SUM (Investment_Value of investee) / SUM (ensemble des variables « Investment_Value » des fonds)

² Le dénominateur inclut toutes les positions des fonds, y compris les liquidités, les obligations souveraines et les produits dérivés. Pour les PIN des entreprises, le numérateur inclut à la fois les entreprises et les fonds

³ Retraitée manuellement au niveau des fonds selon la méthodologie décrite à la section « Indicateurs de durabilité des fonds - Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) »

⁴ En l'absence de données disponibles auprès d'ISS ESG pour la variable « Investee_Value », une moyenne sectorielle est utilisée. Pour les investissements relevant de la catégorie « Autres », la variable « Investee_Value » est égale à 0.

Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles

Investee_Value : Indicateur True/False d'ISS ESG

Valeur du fonds : $\text{SUM}(\text{Investment_Value si Investee_Value} = \text{True}) / \text{SUM}(\text{Investment_Value of Investee})$

Couverture : $\text{SUM}(\text{Investment_Value of investee}) / \text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})$

Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité⁵

Investee_Value : Indicateur True/False d'ISS ESG

Valeur du fonds : $\text{SUM}(\text{Investment_Value si Investee_Value} = \text{True}) / \text{SUM}(\text{Investment_Value of Investee})$

Couverture : $\text{SUM}(\text{Investment_Value of investee}) / \text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})$

Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour les entreprises multinationales

Investee_Value : Indicateur True/False d'ISS ESG

Valeur du fonds : $\text{SUM}(\text{Investment_Value si Investee_Value} = \text{True}) / \text{SUM}(\text{Investment_Value of Investee})$

Couverture : $\text{SUM}(\text{Investment_Value of investee}) / \text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})$

Mixité au sein des organes de gouvernance

Investee_Value : Nombre de femmes au sein du conseil d'administration / (nombre d'hommes + nombre de femmes au sein du conseil d'administration)

Valeur du fonds : $\text{SUM}(\text{Investment_Value} * \text{Investee_Value}) / \text{SUM}(\text{Investment_Value si Investee_Value} \neq \text{Null})$

Couverture : $\text{SUM}(\text{Investment_Value of investee}) / \text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})$

Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)

Investee_Value : Indicateur True/False d'ISS ESG

Valeur du fonds : $\text{SUM}(\text{Investment_Value si Investee_Value} = \text{True}) / \text{SUM}(\text{Investment_Value of Investee})$

Couverture : $\text{SUM}(\text{Investment_Value of investee}) / \text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})$

3 CALCUL DES INDICATEURS DE PIN OBLIGATOIRES AU NIVEAU DES FONDS

Actifs des Entreprises

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone⁶

Investee_Value : Indicateur True/False d'ISS ESG

Valeur du fonds : $\text{SUM}(\text{Investment_Value si Investee_Value} = \text{Non}) / \text{SUM}(\text{Investment_Value Investment_Value of Investee})$

Couverture : $\text{SUM}(\text{Investment_Value of investee}) / \text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})$

⁵ Comme précisé ci-avant, il s'agit d'un indicateur de substitution.

⁶ Comme précisé ci-avant, il s'agit d'un indicateur de substitution.

4 CALCUL DES INDICATEURS PREVUS PAR LA TAXINOMIE AU NIVEAU DES FONDS

Recours à des Indicateurs de Substitution

Nous n'utilisons pas d'indicateur de substitution :

- seules les données signalées comme « Publication obligatoire » et « Publication volontaire » par le fournisseur de données sont prises en compte, les données signalées comme « Modélisées » ne sont pas intégrées dans le calcul de l'alignement sur la taxinomie.
- seules les données signalées comme « Alignées » par le fournisseur de données sont prises en compte, les données signalées comme « Probablement alignées » ou « Potentiellement alignées » ne sont pas intégrées dans le calcul de l'alignement sur la taxinomie.

Alignement sur la taxinomie

Les alignements sur la taxinomie au niveau des fonds correspondent à la moyenne annuelle des valeurs constatées à la fin de chaque trimestre.

Les indicateurs en lien avec la taxinomie au niveau des fonds sont calculés sous la forme d'un ratio pondéré des indicateurs en lien avec la taxinomie de la société bénéficiaire des investissements. Les indicateurs en lien avec la taxinomie pertinents pour chaque société bénéficiaire des investissements sont pondérés par le rapport entre la variable « Investment_Value of Investee » et l'encours du fonds concerné.

Par exemple, pour calculer l'alignement sur la taxinomie verte (chiffre d'affaires), la formule suivante est utilisée :

$$\text{Valeur du fonds} : \frac{\text{SUM}(\text{Investment_Value} * \text{Investee_Taxonomy Green Aligned}(\text{chiffre d'affaires}))}{\text{SUM}(\text{ensemble des variables « Investment_Value » des fonds})}$$

La part des indicateurs relatifs à des activités non alignées avec la taxinomie (chiffre d'affaires, Capex, Opex) correspond à la différence entre le total des investissements du fonds concerné et la part totale des indicateurs relatifs à des activités alignées avec la taxinomie (c.-à-d. gaz fossile, nucléaire et hors nucléaire et gaz fossile) au niveau du fonds.

5 INDICATEURS DE DURABILITE DES FONDS

Intensité carbone moyenne pondérée (WACI)

L'intensité carbone moyenne pondérée (WACI) des fonds et de leur univers d'investissement (émissions de gaz à effet de serre (« GES ») de scope 1, 2 et 3 par million d'euros de chiffre d'affaires) est surveillée dans le cadre de notre approche non financière.

Afin de garantir la couverture la plus large possible, nous utilisons la méthodologie en cascade suivante :

1. Lorsque des données sur les émissions de GES de scope 1, 2 et 3 d'une société bénéficiaire des investissements sont disponibles auprès d'ISS ESG, ces données sont utilisées pour remplir la variable « Investee_value ».
2. Lorsque des données sur la société bénéficiaire des investissements ne peuvent être obtenues auprès d'ISS ESG, mais que des données sont disponibles au niveau de son secteur d'activité, tel que défini selon la classification GICS® (Global Industry Classification Standard), nous utilisons les facteurs d'émissions de scope 1, 2 et 3 fournis par S&P Trucost comme indicateur de substitution pour les émissions de GES de scope 1, 2 et 3 de la société bénéficiaire des investissements. Ces données sont utilisées pour remplir la variable « Investee_value ».
3. Lorsque des données ne sont pas disponibles pour le secteur d'activité de la société bénéficiaire des investissements, nous nous référons à la classification BICS® (Bloomberg Industry Classification Standard) et appliquons la même méthode que celle décrite à l'étape 2, fondée sur les facteurs d'émissions sectoriels.

Des données fournies par ISS ESG peuvent ne pas être prises en compte si elles sont jugées aberrantes ou corrompues, auquel cas elles sont remplacées par la moyenne sectorielle afin de ne pas fausser le calcul de la WACI de tous les fonds. Nous nous efforçons de limiter au minimum le nombre de données non prises en compte.

Il convient de noter qu'à la suite des clarifications réglementaires concernant le calcul de l'indicateur PIN « Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements » (équivalent à la WACI), nous avons modifié notre méthodologie. Il n'y a donc plus de rééquilibrage des pondérations du fonds visant à exclure les investissements ne publiant pas de valeurs et ne promouvant pas de caractéristiques environnementales et sociales (par exemple, les liquidités). Cela complique la comparaison avec l'Indice de référence.

Indicateurs utilisés dans le cadre du Label ISR

Le Fonds labellisé ISR respecte les exigences du label français concernant le calcul des indicateurs de performance non financière. Veuillez consulter le [Code de transparence](#) des fonds pour de plus amples informations sur l'approche et la méthodologie ISR mises en œuvre au sein des fonds.

Investissement Durable

Tikehau Capital a défini un cadre d'investissement durable pour les investissements dans des entreprises et les investissements immobiliers. L'approche se divise en trois étapes : (1) l'évaluation d'une contribution positive à des objectifs environnementaux et/ou sociaux, (2) la validation du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » (do no significant harm, « DNSH »), et (3) l'évaluation des principes de bonne gouvernance.

De plus amples informations sur la méthodologie et les sources de données sont disponibles dans la [Charte d'investissement durable de Tikehau](#)

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

EVENEMENTS POST CLOTURE A FIN JUIN 2024 OU DANS LE FUTUR (ET SUSCEPTIBLE D'EVOLUTION)

Non applicable à ce jour. Le cas échéant, la société de gestion informera les investisseurs conformément aux demandes de la réglementation.

SWING PRICING

Oui. Veuillez-vous référer à la section dédiée dans le prospectus du fonds pour plus de détails.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

REMUNERATIONS FIXES ET VARIABLES DE TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT

Ce document présente les modalités d'application de la politique de rémunération mise en place au sein de la société Tikehau Investment Management (ci-après « Tikehau IM »).

Cette politique respecte les dispositions relatives à la rémunération figurant dans la réglementation issue des directives 2001/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2001 (ci-après la « Directive AIFM ») et 2014/91/UE du parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 (ci-après la « Directive UCITS V »), applicables au secteur des gestionnaires de fonds.

1. CHAMP D'APPLICATION

1.1. Personnel identifié

Le processus d'identification de la population régulée est mené conjointement par la direction des Ressources humaines, la direction de la Conformité et est soumis au « Comité des nominations et rémunérations » de Tikehau Capital, la société mère de Tikehau IM.

Compte tenu de l'organisation interne de Tikehau IM, le personnel identifié (ci-après le « Personnel Identifié ») au sens de la Directive AIFM et de la Directive UCITS V est composé des catégories de personnel suivantes :

- Les dirigeants de Tikehau IM,
- Les gérants de portefeuille,
- Les responsables des fonctions de contrôle, à savoir le responsable des risques, le responsable de l'audit interne et le RCCI de Tikehau IM,
- Les responsables des fonctions supports (Responsables Marketing, RH, administratifs, etc.) de Tikehau IM,
- Tous les collaborateurs ayant une rémunération globale se situant dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de risques de Tikehau IM, et ayant une incidence significative sur le profil de risque de Tikehau IM ou des OPCVM et des FIA gérés par Tikehau IM.

1.2. Principes de rémunération en vigueur au sein de la société Tikehau IM

La rémunération globale des collaborateurs de la société Tikehau IM est composée des éléments suivants :

- une rémunération fixe,
- une rémunération variable annuelle,
- le cas échéant, une rémunération variable pluriannuelle.

Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces différentes composantes, en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

La rémunération variable est déterminée sur la base de la performance financière et extra-financière de Tikehau IM et de la performance individuelle du collaborateur évaluée en fonction de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs et de son niveau d'engagement. L'évaluation de la performance individuelle prend en compte la participation du collaborateur à la politique de Tikehau IM en matière de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ci-après « ESG ») qui intègre les problématiques de durabilité ainsi que le respect des procédures applicables en la matière. Elle prend également en compte le respect de la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité et de gestion des risques.

Il est précisé que les éventuelles rémunérations variables ne constituent pas un droit acquis, y compris la part reportée qui n'est payée ou acquise que si (i) elle est justifiée par les performances de l'unité opérationnelle et de la personne concernée et (ii) son montant est compatible avec la situation financière de Tikehau IM.

Ainsi, le montant total des rémunérations variables est en général considérablement réduit lorsque la société de gestion de portefeuille et/ou les portefeuilles qu'elle gère enregistrent des performances financières médiocres ou négatives.

Les modalités de rémunération sont établies en conformité avec les dispositions de la réglementation applicable.

Il est enfin précisé que :

- Les rémunérations variables garanties sont interdites, sauf en cas d'embauche à l'extérieur des sociétés du groupe Tikehau Capital. Dans ce cas, la garantie est strictement limitée à la première année.
- Le recours à des stratégies individuelles de couverture ou d'assurance en matière de rémunération ou de responsabilités qui limiteraient la portée des risques contenus dans les dispositifs de rémunération du Personnel Identifié est strictement interdit.

1.3. Dispositif applicable à la part variable de rémunération des Collaborateurs Concernés

La société Tikehau IM a mis en place un système de rémunération variable reportée applicable aux membres du Personnel Identifié qui ne sont pas exclus en application du principe de proportionnalité conformément à la Section 1.4 ci-après (les « Collaborateurs Concernés ») en conformité avec la réglementation en vigueur.

Pour les Collaborateurs Concernés, le dispositif applicable à leur part variable de rémunération est le suivant :

- le versement d'au moins 50% de la part variable de rémunération est reporté ;
- le report du versement de la part variable de rémunération est au minimum de trois ans ;
- la partie reportée de la part variable de rémunération n'est définitivement acquise au collaborateur qu'à la date de son versement effectif et ne peut être perçue par le collaborateur avant ledit versement (cf. Section 1.5 ci-après) ; et

- la partie restante de la part variable de rémunération prend la forme (i) d'un versement en numéraire et/ou (ii) d'une attribution de stock-options, d'actions gratuites et/ou d'actions de performance ne constituant pas des Instruments Financiers Eligibles (tels que définis à la Section 2).

1.4. Structure de la rémunération variable des Collaborateurs Concernés

En application du principe de proportionnalité, Tikehau IM exclut des exigences relatives à la rémunération des Collaborateurs Concernés, tout collaborateur faisant partie du Personnel Identifié :

- dont le montant de la rémunération variable est inférieur à l'un des deux seuils suivants :
 - le pourcentage de la rémunération variable est inférieur à 30% de la rémunération fixe ; ou
 - le montant de la rémunération variable est inférieur à 200 k€ brut ou son équivalent en devises.

ou

- qui n'a pas d'influence significative sur le profil de risque de Tikehau IM ou des OPCVM et des FIA gérés par Tikehau IM.

Tout Collaborateur Concerné verra sa rémunération variable structurée comme suit :

- 50% au moins de la rémunération variable prendra la forme d'Instruments Financiers Eligibles, pouvant revêtir la forme de Cash Units (cf Section 2.2) et/ou d'actions cotées de Tikehau Capital, société mère de Tikehau IM (cf Section 2.3) et son versement sera reporté sur au minimum 3 ans,
- le paiement reporté en Instruments Financiers Eligibles sera indexé sur la performance d'un indice composé d'OPCVM et de FIA gérés par Tikehau IM (ci-après « Indice de Référence », cf Section 2.1),
- le paiement reporté s'effectuera par tranches égales, et
- la partie restante de la rémunération variable prendra la forme (i) d'un versement en numéraire, versé en année N (date d'attribution de la rémunération variable au titre de l'année précédente) et/ou (ii) d'une attribution, réalisée en année N (date d'attribution de la rémunération variable au titre de l'année précédente), de stock-options, d'actions gratuites et/ou d'actions de performance ne constituant pas des Instruments Financiers Eligibles.

1.5. Les modalités d'acquisition et de versement de la rémunération variable des Collaborateurs Concernés

L'acquisition et le versement des éléments de rémunération variable reportée sont subordonnés (i) à l'atteinte de conditions de performance liées aux résultats de l'entreprise et à des critères individuels (dont notamment une gestion appropriée des risques), (ii) à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que les politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG et (iii) à une condition de présence.

Ces conditions sont définies de manière précise et explicite lors de l'attribution de cette rémunération.

Lorsque l'une des conditions d'acquisition ci-dessus n'est pas respectée, la part non-acquise de la rémunération variable reportée peut être ainsi réduite, ou ne pas être versée.

Sans préjudice des principes généraux du droit du travail national, dans le cas où la performance de l'activité de Tikehau IM impliquerait la génération d'un résultat net négatif, celle-ci pourra récupérer tout ou partie de la rémunération variable reportée antérieurement, annoncée mais non encore acquise.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS ELIGIBLES

2.1. Définition de l'Indice de Référence

Le paiement reporté en Instruments Financiers Eligibles est indexé sur la performance de l'Indice de Référence.

L'Indice de Référence est composé des OPCVM et des FIA gérés par Tikehau IM, représentant les 4 grandes stratégies de gestion de Tikehau IM :

- Les Capital Markets Strategies (anciennement dénommées Stratégies Liquides),
- La Dette Privée,
- Les Actifs réels (anciennement dénommés Immobilier),
- Le Private Equity.

Tikehau IM sélectionnera, au moment de l'attribution de la rémunération variable, le ou les fonds représentatifs de chacune des quatre stratégies en tenant compte de l'avis du responsable des risques et du RCCI et déterminera la pondération de chacune des quatre stratégies sur la base de la ventilation des encours à la clôture de l'exercice auquel se rattache la rémunération variable considérée. Les fonds et leur pondération resteront identiques pendant les années de report pour la rémunération variable se rattachant à un exercice donné.

La performance de l'Indice de Référence sera calculée en mesurant l'évolution de la valeur liquidative par part ou action des fonds concernés entre le 31 décembre de l'exercice précédant la date d'attribution initiale des Instruments Financiers Eligibles et le 31 décembre de l'exercice précédant la date d'acquisition effective des Instruments Financiers Eligibles.

Si un des fonds dont la performance est prise en compte pour le calcul de l'Indice de Référence venait à être liquidé avant la date d'acquisition d'une ou plusieurs tranches de rémunération reportée, il lui serait substitué pour les besoins du calcul de l'Indice de Référence postérieurement à cette liquidation un fonds considéré comme représentatif de la performance de la ligne de métier de Tikehau IM considérée.

2.2. Mise en place de Cash Units comme support d'alignement des intérêts

Tikehau IM peut mettre en place un schéma de Cash Units consistant en une rémunération variable en numéraire, bloquée et reportée sur au minimum trois ans par tranche égale, dont la valorisation est assise sur la performance de l'Indice de Référence sur la période considérée.

2.3. Actions Tikehau Capital

Tikehau IM peut recourir à des actions Tikehau Capital en guise d'Instruments Financiers Eligibles.

Ces attributions d'actions gratuites se feraient dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'attribution serait structurée en un minimum de trois tranches égales. Le nombre d'actions de chacune des tranches définitivement acquises serait fonction de la performance de l'Indice de Référence.

En cas de performance négative de l'Indice de Référence sur une période considérée, le nombre définitif d'actions attribuées pourra être réduit proportionnellement, et arrondi à l'entier inférieur.

L'attribution d'actions gratuites ne permettant pas l'augmentation du nombre d'actions attribuées, un mécanisme compensatoire sous forme d'Instruments Financiers Eligibles pourrait être mis en place pour compenser le manque à gagner des attributaires.

Ventilation des rémunérations fixes et variables au 31/12/2023

2023	Nombres de personnes	Rémunération fixe (€)	Rémunération variable (€)	Carried Interest et commissions de performance (€)	Total (€)
Personnel de Tikehau IM	304	33,478,561	11,987,077	0	45 465 638
Personnel Identifié	73	14,797,820	6,770,547	0	21 568 367
Personnel Concerné	54	10,380,109	5,819,640	0	16 199 749

Source : Tikehau IM – Ressources humaines

COMMISSIONS D'ARRANGEMENT

La structuration de certaines opérations de financement peut amener à la perception par la société de gestion de commissions d'arrangement.

La commission d'arrangement est payée par l'émetteur à l'arrangeur de l'opération, et est calculée au prorata des engagements.

Une partie de ces commissions est par la suite rétrocédée à l'OPC, à part égale avec la commission restant perçue par la société de gestion au titre de sa prestation d'arrangeur, soit 50%.

Tikehau 2029 – Synthèse des commissions d'arrangement perçues sur les trois derniers exercices (en €) : Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Tikehau Investment Management

32 rue de Monceau – CS 40121 – 75008 PARIS, FRANCE

E-mail : contact@tikehaucapital.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



Tikehau 2029

Premier exercice du 27 octobre 2023 au 28 juin 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Porteurs de parts du fonds Tikehau 2029,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif Tikehau 2029 constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs au premier exercice du 27 octobre 2023 au 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 27 octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Vincent Roty

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 28/06/2024 en EUR	28/06/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	70 743 613,34
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	70 743 613,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	
OPCVM	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	5 176,48
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	70 748 789,82
Créances et comptes d'ajustement actifs	242 635,46
Comptes financiers	2 560 584,93
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 803 220,39
Total de l'actif I+II	73 552 010,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 28/06/2024 en EUR	28/06/2024
Capitaux propres :	
Capital	69 622 074,36
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	3 768 209,08
Capitaux propres I	73 390 283,44
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	73 390 283,44
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	3 276,16
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	3 276,16
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	158 450,61
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	158 450,61
Total Passifs : I+II+III+IV	73 552 010,21

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 28/06/2024 en EUR	28/06/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	845 149,99
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	20 289,78
Sous-total produits sur opérations financières	865 439,77
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-155,97
Sous-total charges sur opérations financières	-155,97
Total revenus financiers nets (A)	865 283,80
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-171 295,74
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-171 295,74
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	693 988,06
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	623 652,57
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 317 640,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-31 364,10
Frais de transactions externes et frais de cession	-11 804,58
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-43 168,68
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	29 068,09
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-14 100,59

Compte de résultat au 28/06/2024 en EUR	28/06/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	397 863,18
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	208,36
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	398 071,54
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	2 066 597,50
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 464 669,04
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	3 768 209,08

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

. ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le FCP intègre une approche non financière, promouvant des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le FCP sont disponibles en Annexe I.

Le FCP cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « *investment grade* », étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "*high yield*" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs appartenant initialement à la catégorie « *investment grade* ».

L'objectif de gestion est d'obtenir pour chacune des catégories de parts, une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à :

- Pour les Parts R-Acc-EUR et R-Dis-EUR : 3,9 % sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. ;
- Pour la Part R-Acc-CHF-H, 3,31% sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/CHF. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « *Bloomberg EURCHF 3 Month Hedging Cost* » (FXHCEUCF Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUCF Index sur les 6 dernières années.
- Pour les Parts R-Acc-USD-H et R-Dis-USD-H, 5.86% sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « *Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost* » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index sur les 6 dernières années.
- Pour les Parts F-Acc-EUR et F-Dis-EUR : 4,35 % sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum ;
- Pour la Part F-Acc-CHF-H, 3,76% sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/CHF. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « *Bloomberg EURCHF 3 Month Hedging Cost* » (FXHCEUCF Index) et l'impact sur l'objectif d
- Pour les Parts F-Acc-USD-H et F-Dis-USD-H, 6.31% sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « *Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost* » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index sur les 6 dernières années.
- Pour les Parts I-Acc-EUR et I-Dis-EUR : 4,45 % sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum ;
- Pour la Part I-Acc-CHF-H, 3.86% sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/CHF. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « *Bloomberg EURCHF 3 Month Hedging Cost* » (FXHCEUCF Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUCF Index sur les 6 dernières années.

- Pour les Parts I-Acc-USD-H et I-Dis-USD-H, 6.41% sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « *Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost* » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index sur les 6 dernières années.
- Pour les Parts E-Acc-EUR : 4,85 % sur un horizon d'investissement d'une durée de six ans minimum.

Concernant les parts libellées en devise étrangère ci-dessus, il est précisé que du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus.

Cet objectif n'est en aucun cas garanti. En fonction des conditions de marché au lancement, le gérant s'attachera à investir le Fonds dans un portefeuille obligataire dont le rendement actuariel net à l'achat est cohérent avec l'objectif de gestion. Cet objectif pourra ne pas être atteint en fonction des conditions de marché au lancement ou en cas de défaut d'un émetteur ou si les réinvestissements ultérieurs ne peuvent se faire à un rendement suffisant.

Son portefeuille sera principalement composé d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois ou de titres de créances négociables.

L'objectif de performance, indiqué dans la rubrique "Objectif de gestion", est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tenant compte d'un risque de défaut et des frais, y compris de couverture.

La Société de Gestion attire l'attention des souscripteurs potentiels sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas défaut, l'objectif de gestion et de performance pourrait ne pas être atteint.

En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	28/06/2024
Actif net Global en EUR	73 390 283,44
Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR en EUR	
Actif net	1 901 310,81
Nombre de titres	18 589,000
Valeur liquidative unitaire	102,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,08
Capitalisation unitaire sur revenu	1,35
Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR en EUR	
Actif net	19 446 373,02
Nombre de titres	184 218,735
Valeur liquidative unitaire	105,56
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01
Capitalisation unitaire sur revenu	1,97
Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR en EUR	
Actif net	5 108 041,97
Nombre de titres	48 395,246
Valeur liquidative unitaire	105,54
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01
Distribution unitaire sur revenu	1,97
Crédit d'impôt unitaire	
Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR en EUR	
Actif net	22 853 968,30
Nombre de titres	216 370,893
Valeur liquidative unitaire	105,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01
Capitalisation unitaire sur revenu	2,04
Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR en EUR	
Actif net	1 056 240,32
Nombre de titres	10 000,000
Valeur liquidative unitaire	105,62
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01
Distribution unitaire sur revenu	2,04
Crédit d'impôt unitaire	
Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR en EUR	
Actif net	22 690 912,71
Nombre de titres	215 538,925
Valeur liquidative unitaire	105,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01
Capitalisation unitaire sur revenu	1,69

	28/06/2024
Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR en EUR	
Actif net	333 436,31
Nombre de titres	3 167,226
Valeur liquidative unitaire	105,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,01
Distribution unitaire sur revenu	1,69
Crédit d'impôt unitaire	

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 28 juin 2024 a une durée exceptionnelle de 7 mois et 11 jours.

Règles d'évaluation des actifs

- a) Les actions et titres assimilés sont valorisés au dernier cours de clôture connu à l'heure de valorisation du Fonds.
- b) Les obligations convertibles sont valorisées aux prix MID (correspondants à la moyenne des prix BID et des prix ASK).
- c) Les titres de créances négociables sont valorisés à leur valeur actuelle, en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée. Dans le cas de TCN de durée de vie résiduelle inférieure à 3 mois, la méthode linéaire peut être retenue.
- d) Les parts d'OPC sont valorisées à la dernière VL publiée.
- e) Les futures sur marchés organisés sont valorisés au cours de compensation. Les options sur marchés organisés sont valorisées au cours de compensation.
- f) Les dérivés de crédit sont valorisés à leur valeur actuelle, sur la base des cotations des contributeurs. Les swaps sont valorisés à leur valeur actuelle sur la base des cotations des contributeurs.
- g) Les produits OTC (dont les titres de dette et de créance) sont valorisés à leur valeur actuelle sur la base des cotations des contributeurs.
- h) Les devises au comptant sont valorisées au cours de change du jour de la VL. Les contrats de change à terme sont valorisés au cours du terme du jour de la VL. Les dépôts sont valorisés à leur valeur actuelle le jour de la VL.

La Société de Gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (*mark-to-market*).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les notations de l'émission sont récupérées.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

La meilleure note est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôt de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de Gestion de portefeuille.

i) Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter : les commissions de mouvement facturées au FCP.

	Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière	Actif net	<ul style="list-style-type: none"> - Part R-Acc-EUR, R-Dis-EUR, R-Acc-CHF-H, R-Acc-USD-H, R-Dis-USD-H : 1,10% TTC - Part I-Acc-EUR, I-Dis-EUR, I-Acc-CHF, I-Dis-USD-H, I-Acc-USD-H : 0,55% TTC - Part F-Acc-EUR, F-Dis-EUR, F-Acc-CHF, F-Acc-USD-H, F-Dis-USD-H : 0,65 % TTC - Part E-Acc- EUR : 0,15% TTC
2	Frais de fonctionnement et autres services (*)	Actif Net	0.10% TTC (**)
3	Frais indirects maximum	Actif net	NA (***)
4	Commissions de mouvement Prestataire percevant des commissions : Dépositaire uniquement	Prélèvement sur chaque transaction	70€ TTC maximum sur chaque transaction
5	Frais de performance	Actif net	NEANT

(*) Ces frais incluent : frais d'enregistrement et de référencement des fonds, frais d'information clients et distributeurs, frais des données, frais de dépositaire, juridiques, audit et fiscalité, frais liés au respect d'obligations réglementaires et aux reporting régulateurs, frais opérationnels et frais liés à la connaissance client.

(**) Ce taux peut être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs. Tout dépassement de ce taux sera pris en charge par la Société de Gestion.

(***) Le fonds peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif dans d'autres OPC les frais indirects liés à ces investissements, y inclus des OPC gérés par la Société de Gestion, seront non significatifs.

La Société de Gestion peut payer des frais supplémentaires à des tiers, étant entendu que ces frais sont calculés en pourcentage des frais de la gestion financière payés à la Société de Gestion par le Fonds et ne représente pas un engagement supplémentaire pour le Fonds. Ces tiers sont principalement les distributeurs, les agents de placement, les gestionnaires délégués, les porteurs du Fonds, et peuvent aussi être des entités de Tikehau Capital.

Mécanisme d'ajustement (« swing pricing ») de la valeur liquidative avec seuil de déclenchement

- a) La Société de Gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) avec un seuil de déclenchement.
- b) Ce mécanisme consiste à faire supporter aux investisseurs, qui souscrivent ou qui rachètent leurs parts, les frais liés aux transactions effectuées à l'actif du FCP en raison des mouvements (souscriptions/rachats) du passif du FCP. Ce mécanisme, encadré par une politique, a pour but de protéger les porteurs qui demeurent dans le FCP en leur faisant supporter le moins possible ces frais. Il a pour résultat de calculer une VL ajustée dite « swinguée ».
- c) Ainsi, si, un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du FCP dépasse un seuil préétabli déterminé, sur la base de critères objectifs par la Société de Gestion en pourcentage de l'actif net, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. Si le FCP émet plusieurs catégories de parts, la VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des catégories de parts du FCP.

- d) Les paramètres de coûts de réajustement et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Ces coûts sont estimés par la Société de Gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au FCP.
- e) Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du mécanisme d'ajustement à un moment donné dans le futur, ni la fréquence à laquelle la Société de Gestion effectuera de tels ajustements.
- f) Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du mécanisme d'ajustement. La VL « swinguée » est la seule valeur liquidative du FCP et la seule communiquée aux porteurs de parts du FCP. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la VL avant application du mécanisme d'ajustement.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

parts	Affectation du revenu net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR	Capitalisation	Capitalisation
TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR	Capitalisation	Capitalisation
TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR	Capitalisation	Capitalisation
TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR	Capitalisation	Capitalisation
TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR	Distribution	Distribution
TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR	Distribution	Distribution
TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR	Distribution	Distribution

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	28/06/2024
Capitaux propres début d'exercice	
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	74 654 643,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 313 250,68
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	693 988,06
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-43 168,68
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	398 071,54
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	73 390 283,44

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	18 589,000	1 879 827,06
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	18 589,000	1 879 827,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 589,000	
Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	185 087,947	19 445 160,78
Parts rachetées durant l'exercice	-869,212	-91 160,99
Solde net des souscriptions/rachats	184 218,735	19 353 999,79
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	184 218,735	
Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	48 430,062	5 096 029,11
Parts rachetées durant l'exercice	-34,816	-3 667,17
Solde net des souscriptions/rachats	48 395,246	5 092 361,94
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	48 395,246	
Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	228 752,336	23 442 624,45
Parts rachetées durant l'exercice	-12 381,443	-1 305 467,49
Solde net des souscriptions/rachats	216 370,893	22 137 156,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	216 370,893	
Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	10 000,000	1 000 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	10 000,000	1 000 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 000,000	
Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	224 028,062	23 443 292,79
Parts rachetées durant l'exercice	-8 489,137	-891 909,03
Solde net des souscriptions/rachats	215 538,925	22 551 383,76
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	215 538,925	
Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	3 367,226	347 709,01
Parts rachetées durant l'exercice	-200,000	-21 046,00
Solde net des souscriptions/rachats	3 167,226	326 663,01
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 167,226	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR001400K2G4	TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR	C	EUR	1 901 310,81	18 589,000	102,28
FR001400K2M2	TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR	C	EUR	19 446 373,02	184 218,735	105,56
FR001400K2O8	TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR	D	EUR	5 108 041,97	48 395,246	105,54
FR001400K2H2	TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR	C	EUR	22 853 968,30	216 370,893	105,62
FR001400K2J8	TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR	D	EUR	1 056 240,32	10 000,000	105,62
FR001400K2B5	TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR	C	EUR	22 690 912,71	215 538,925	105,27
FR001400K2C3	TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR	D	EUR	333 436,31	3 167,226	105,27

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 +/-	Pays 2 +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	70 743,62	70 743,62			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	2 560,58				2 560,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		70 743,62			2 560,58

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations					3 511,29	46 978,52	20 253,81
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	2 560,58						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	2 560,58				3 511,29	46 978,52	20 253,81

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	3 391,84	1 738,01			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	109,41	45,09			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	48,05	22,96			
Devises à livrer	-3 511,33	-1 768,84			
Futures options swaps					
Options					
Swaps					
Autres opérations					
Total	37,97	37,22			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	58 404,36	12 339,25	
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	58 404,36	12 339,25	

(*) Source SDG

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS INTL LTD	0,16	
J.P.MORGAN AG FRANCFORT	5,02	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		3,18
GOLDMAN SACHS INTL LTD		0,09
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	182 915,46
	Coupons et dividendes en espèces	59 720,00
Total des créances		242 635,46
Dettes		
	Rachats à payer	59 889,69
	Frais de gestion fixe	98 560,92
Total des dettes		158 450,61
Total des créances et des dettes		84 184,85

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	28/06/2024
Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 096,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Rétrocessions des frais de gestion	
Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	26 589,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	
Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 486,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	
Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	74 913,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 096,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Rétrocessions des frais de gestion	
Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	58 318,94
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	
Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 793,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	28/06/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	1 317 640,63
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	1 317 640,63
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 317 640,63

Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	25 147,85
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	25 147,85
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	25 147,85
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	25 147,85
Total	25 147,85
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	18 589,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	364 399,52
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	364 399,52
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	364 399,52
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	364 399,52
Total	364 399,52
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	184 218,735
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	95 748,99
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	95 748,99
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	95 748,99
Affectation :	
Distribution	95 338,63
Report à nouveau du revenu de l'exercice	410,36
Capitalisation	
Total	95 748,99
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	48 395,246
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,97
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	441 650,18
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	441 650,18
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	441 650,18
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	441 650,18
Total	441 650,18
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	216 370,893
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	20 411,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	20 411,71
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	20 411,71
Affectation :	
Distribution	20 400,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	11,71
Capitalisation	
Total	20 411,71
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	10 000,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,04
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	364 912,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	364 912,19
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	364 912,19
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	364 912,19
Total	364 912,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	215 538,925
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	28/06/2024
Revenus nets	5 370,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 370,19
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 370,19
Affectation :	
Distribution	5 352,61
Report à nouveau du revenu de l'exercice	17,58
Capitalisation	
Total	5 370,19
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	3 167,226
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,69
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-14 100,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-14 100,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-14 100,59

Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 571,35
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-1 571,35
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 571,35
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-1 571,35
Total	-1 571,35
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	18 589,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 355,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-3 355,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 355,99
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-3 355,99
Total	-3 355,99
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	184 218,735
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-820,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-820,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-820,61
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-820,61
Total	-820,61
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	48 395,246
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4 156,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-4 156,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-4 156,64
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-4 156,64
Total	-4 156,64
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	216 370,893
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-192,14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-192,14
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-192,14
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-192,14
Total	-192,14
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	10 000,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 946,65
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-3 946,65
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 946,65
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-3 946,65
Total	-3 946,65
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	215 538,925
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	28/06/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-57,21
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-57,21
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-57,21
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	-57,21
Total	-57,21
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	3 167,226
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			70 743 613,34	96,39
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			70 743 613,34	96,39
Banques commerciales			32 808 264,30	44,71
BARCLAYS 9.625% PERP	USD	1 678 000	1 707 396,64	2,33
BBVA 9.375% PERP	USD	1 682 000	1 684 437,77	2,30
BCP 8.125% PERP	EUR	1 600 000	1 657 931,44	2,26
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	2 000 000	2 052 935,80	2,80
BPCE 4.625% 02-03-30	EUR	1 400 000	1 459 635,34	1,99
BPER BANCA 8.375% PERP	EUR	1 586 000	1 705 780,76	2,32
CA 6.5% PERP	EUR	1 100 000	1 103 285,59	1,50
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	1 200 000	1 281 405,29	1,75
CMZB FRANCFORT 6.5% PERP	EUR	1 600 000	1 596 947,45	2,18
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 400 000	1 312 933,29	1,79
DANSKE BK 4.75% 21-06-30 EMTN	EUR	1 302 000	1 356 779,11	1,85
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	EUR	1 000 000	1 012 897,38	1,38
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 5.0% 05-09-30	EUR	2 000 000	2 145 556,04	2,92
DE VOLKSBANK NV 4.875% 07-03-30	EUR	1 400 000	1 480 745,65	2,02
ING GROEP NV 0.875% 29-11-30	EUR	2 500 000	2 155 406,21	2,93
INTE 9.125% PERP	EUR	1 508 000	1 711 520,87	2,33
LBG CAPITAL TF/TV PERP	GBP	1 467 000	1 738 012,28	2,37
SG 4.25% 06-12-30 EMTN	EUR	2 100 000	2 150 301,40	2,93
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 0.625% 12-11-29	EUR	2 465 000	2 134 967,20	2,91
UBS GROUP AG 3.125% 15-06-30	EUR	1 400 000	1 359 388,79	1,85
Boissons			764 350,41	1,04
CARLB 0 7/8 07/01/29	EUR	868 000	764 350,41	1,04
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 527 613,70	2,08
CARREFOUR 2.375% 30-10-29 EMTN	EUR	800 000	764 724,13	1,04
TESCO CORPORATE TREASURY SERVICES 0.375% 27-07-29	EUR	890 000	762 889,57	1,04
Divertissement			2 130 958,41	2,90
NETFLIX 3.875% 15-11-29	EUR	2 099 000	2 130 958,41	2,90
Electricité			1 538 169,40	2,10
ORSTED 1.5% 26-11-29	EUR	855 000	776 103,37	1,06
SSE 2.875% 01-08-29 EMTN	EUR	767 000	762 066,03	1,04
Equipements de communication			715 501,27	0,97
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV 2.0% 01-12-29	EUR	750 000	715 501,27	0,97
Equipements électriques			711 843,13	0,97
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.125% 13-10-29	EUR	700 000	711 843,13	0,97
Equipements et fournitures médicaux			1 408 907,27	1,92
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	EUR	1 374 000	1 408 907,27	1,92
Finances			765 864,35	1,04
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	893 000	765 864,35	1,04

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Infrastructure de transports			688 703,37	0,94
AUTOSTRADA PER L ITALIA 1.875% 26-09-29	EUR	752 000	688 703,37	0,94
Logiciels			2 181 200,56	2,97
BOUYGUES 2.25% 29-06-29	EUR	800 000	756 012,95	1,03
STELLANTIS NV 1.125% 18-09-29	EUR	1 600 000	1 425 187,61	1,94
Marches de capitaux			2 410 228,91	3,28
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	1 666 000	1 688 325,91	2,30
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 29-03-29	EUR	700 000	721 903,00	0,98
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			2 133 571,97	2,91
EUROFINS SCIENTIFIC SE 4.0% 06-07-29	EUR	2 106 000	2 133 571,97	2,91
Papier et industrie du bois			2 172 669,68	2,96
STORA ENSO OYJ 4.25% 01-09-29	EUR	2 064 000	2 172 669,68	2,96
Produits alimentaires			695 709,07	0,95
GROUPE DANONE 0.395% 10-06-29	EUR	800 000	695 709,07	0,95
Produits chimiques			4 416 726,04	6,02
AKEFP 0 3/4 12/03/29	EUR	1 700 000	1 473 467,98	2,01
GSK CAP 1.375% 12-09-29	EUR	847 000	776 656,74	1,06
LANXESS AG 0.625% 01-12-29	EUR	2 600 000	2 166 601,32	2,95
Produits pharmaceutiques			772 423,10	1,05
TAKEDA PHARMACEUTICAL 1.0% 09-07-29	EUR	864 000	772 423,10	1,05
Services aux collectivités			1 493 976,15	2,04
EDP FIN 1.875% 21-09-29 EMTN	EUR	800 000	745 303,26	1,02
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.621% 29-11-29	EUR	800 000	748 672,89	1,02
Services de télécommunication diversifiés			7 174 007,52	9,78
AT T 2.6% 17-12-29	EUR	2 234 000	2 154 084,85	2,95
BRITISH TEL 1.125% 12-09-29	EUR	864 000	774 229,54	1,05
CELLNEX TELECOM 1.875% 26-06-29	EUR	2 300 000	2 093 677,30	2,85
ORANGE 0.125% 16-09-29 EMTN	EUR	900 000	763 371,15	1,04
TELE EMI 2.932% 17-10-29 EMTN	EUR	700 000	699 392,22	0,95
VERIZON COMMUNICATION 1.875% 26-10-29	EUR	737 000	689 252,46	0,94
Services de télécommunication mobile			691 197,51	0,94
VODAFONE GROUP 1.875% 20-11-29	EUR	737 000	691 197,51	0,94
Services financiers diversifiés			1 375 133,00	1,87
HOLCIM FINANCE REGS 1.75% 29-08-29	EUR	743 000	688 838,40	0,94
TENNET HOLDING BV 2.125% 17-11-29	EUR	720 000	686 294,60	0,93
Soins et autres services médicaux			2 166 594,22	2,95
FRESENIUS SE 5.0% 28-11-29	EUR	2 000 000	2 166 594,22	2,95
Total			70 743 613,34	96,39

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/GBP/20240918	5 016,52		EUR	1 773 863,59	GBP	-1 768 847,07
A/EUR/USD/20240918		-3 181,21	EUR	3 448 955,38	USD	-3 452 136,59
A/EUR/USD/20240918	129,73		EUR	59 315,21	USD	-59 185,48
V/EUR/GBP/20240918		-94,95	GBP	22 964,35	EUR	-23 059,30
V/EUR/USD/20240918	30,23		USD	48 045,34	EUR	-48 015,11
Total	5 176,48	-3 276,16		5 353 143,87		-5 351 243,55

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	70 743 613,34
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	1 900,32
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	2 803 220,39
Autres passifs (-)	-158 450,61
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	73 390 283,44

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part TIKEHAU 2029 E-Acc- EUR	EUR	18 589,000	102,28
Part TIKEHAU 2029 F-Acc- EUR	EUR	184 218,735	105,56
Part TIKEHAU 2029 F-Dis-EUR	EUR	48 395,246	105,54
Part TIKEHAU 2029 I-Acc- EUR	EUR	216 370,893	105,62
Part TIKEHAU 2029 I-Dis-EUR	EUR	10 000,000	105,62
Part TIKEHAU 2029 R-Acc- EUR	EUR	215 538,925	105,27
Part TIKEHAU 2029 R-Dis-EUR	EUR	3 167,226	105,27

7. ANNEXE(S)

Catégorie de parts F-Acc-CHF-H (FR001400K2Q3) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part F-Acc-CHF-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2Q3
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 3.76% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/CHF. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURCHF 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUCF Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUCF Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 CHF

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change CHF/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (CHF) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion sous mandat ou un service de conseil indépendant, conformément à la directive européenne MiFID, et/ou (ii) de conseillers non indépendants ou soumis à des restrictions qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à en recevoir conformément aux exigences imposées par les autorités de réglementation locales, et/ou (iii) de la Société de gestion, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon

d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

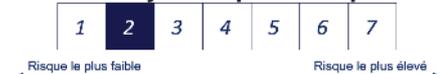
Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 923 CHF	7 599 CHF
	Rendement annuel moyen	-20,77%	-4,47%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 033 CHF	8 443 CHF
	Rendement annuel moyen	-19,67%	-2,78%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 825 CHF	10 567 CHF
	Rendement annuel moyen	-1,75%	0,92%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 875 CHF	11 590 CHF
	Rendement annuel moyen	8,75%	2,49%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts

sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	407 CHF	1 044 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	4,11%	1,64% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	75 CHF
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts F-Acc-EUR (FR001400K2M2) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part F-Acc-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2M2
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 4.35% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion sous mandat ou un service de conseil indépendant, conformément à la directive européenne MiFID, et/ou (ii) de conseillers non indépendants ou soumis à des restrictions qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à en recevoir conformément aux exigences imposées par les autorités de réglementation locales, et/ou (iii) de la Société de gestion, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour

plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus. Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus. Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 925 €	7 600 €
	Rendement annuel moyen	-20,75%	-4,47%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 033 €	8 443 €
	Rendement annuel moyen	-19,67%	-2,78%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 825 €	10 567 €
	Rendement annuel moyen	-1,75%	0,92%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 875 €	11 590 €
	Rendement annuel moyen	8,75%	2,49%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	407 €	1 044 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,11%	1,64% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	75 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts F-Acc-USD-H (FR001400K2N0) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part F-Acc-USD-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2N0
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 6.31% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 USD

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change USD/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (USD) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion sous mandat ou un service de conseil indépendant, conformément à la directive européenne MiFID, et/ou (ii) de conseillers non indépendants ou soumis à des restrictions qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à en recevoir conformément aux exigences imposées par les autorités de réglementation locales, et/ou (iii) de la Société de gestion, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon

d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

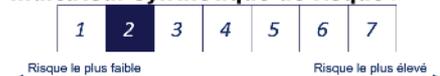
Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 \$

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 923 \$	7 599 \$
	Rendement annuel moyen	-20,77%	-4,47%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 033 \$	8 443 \$
	Rendement annuel moyen	-19,67%	-2,78%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 825 \$	10 567 \$
	Rendement annuel moyen	-1,75%	0,92%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 875 \$	11 590 \$
	Rendement annuel moyen	8,75%	2,49%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 \$. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts

sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	407 \$	1 044 \$
Incidence des coûts annuels (*)	4,11%	1,64% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 \$
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	75 \$
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 \$
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 \$

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts F-Dis-EUR (FR001400K2O8) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part F-Dis-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2O8
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 4.35% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 EUR

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion sous mandat ou un service de conseil indépendant, conformément à la directive européenne MiFID, et/ou (ii) de conseillers non indépendants ou soumis à des restrictions qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à en recevoir conformément aux exigences imposées par les autorités de réglementation locales, et/ou (iii) de la Société de gestion, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour

plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus. Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus. Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 925 €	7 600 €
	Rendement annuel moyen	-20,75%	-4,47%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 033 €	8 443 €
	Rendement annuel moyen	-19,67%	-2,78%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 825 €	10 567 €
	Rendement annuel moyen	-1,75%	0,92%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 875 €	11 590 €
	Rendement annuel moyen	8,75%	2,49%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	407 €	1 044 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,11%	1,64% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	75 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts F-Dis-USD-H (FR001400K2P5) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part F-Dis-USD-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2P5
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 6.31% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 USD

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change USD/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (USD) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs investissant par le biais (i) d'un intermédiaire fournissant un service de gestion sous mandat ou un service de conseil indépendant, conformément à la directive européenne MiFID, et/ou (ii) de conseillers non indépendants ou soumis à des restrictions qui ont accepté de ne pas recevoir de rétrocession ou qui ne sont pas autorisés à en recevoir conformément aux exigences imposées par les autorités de réglementation locales, et/ou (iii) de la Société de gestion, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon

d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

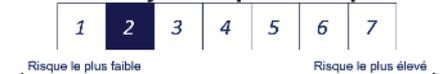
Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 \$

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 923 \$	7 599 \$
	Rendement annuel moyen	-20,77%	-4,47%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 033 \$	8 443 \$
	Rendement annuel moyen	-19,67%	-2,78%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 825 \$	10 567 \$
	Rendement annuel moyen	-1,75%	0,92%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 875 \$	11 590 \$
	Rendement annuel moyen	8,75%	2,49%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 \$. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts

sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	407 \$	1 044 \$
Incidence des coûts annuels (*)	4,11%	1,64% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,9% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 \$
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,75% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	75 \$
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 \$
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 \$

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts I-Acc-CHF-H (FR001400K2L4) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part I-Acc-CHF-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2L4
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 3.86% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/CHF. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURCHF 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUCF Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUCF Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 1 000 000 CHF

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change CHF/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (CHF) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs, et en particulier les investisseurs institutionnels, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

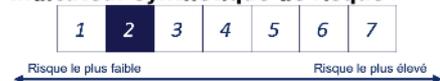
Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 170 CHF	7 836 CHF
	Rendement annuel moyen	-18,30%	-3,98%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 291 CHF	8 758 CHF
	Rendement annuel moyen	-17,09%	-2,19%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 139 CHF	10 958 CHF
	Rendement annuel moyen	1,39%	1,54%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 221 CHF	12 018 CHF
	Rendement annuel moyen	12,21%	3,11%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	101 CHF	679 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	1,01%	1,02% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	65 CHF
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts I-Acc-EUR (FR001400K2H2) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part I-Acc-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2H2
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 4.45% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 1 000 000 EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs, et en particulier les investisseurs institutionnels, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

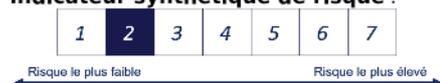
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 172 €	7 837 €
	Rendement annuel moyen	-18,28%	-3,98%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 291 €	8 758 €
	Rendement annuel moyen	-17,09%	-2,19%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 139 €	10 958 €
	Rendement annuel moyen	1,39%	1,54%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 221 €	12 018 €
	Rendement annuel moyen	12,21%	3,11%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	101 €	679 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,01%	1,02% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	65 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts I-Acc-USD-H (FR001400K2I0) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part I-Acc-USD-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2I0
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 6.41% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 1 000 000 USD

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change USD/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (USD) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs, et en particulier les investisseurs institutionnels, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

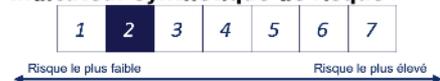
Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 \$

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 170 \$	7 836 \$
	Rendement annuel moyen	-18,30%	-3,98%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 291 \$	8 758 \$
	Rendement annuel moyen	-17,09%	-2,19%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 139 \$	10 958 \$
	Rendement annuel moyen	1,39%	1,54%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 221 \$	12 018 \$
	Rendement annuel moyen	12,21%	3,11%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 \$. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	101 \$	679 \$
Incidence des coûts annuels (*)	1,01%	1,02% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 \$
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	65 \$
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 \$
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 \$

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts I-Dis-EUR (FR001400K2J8) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part I-Dis-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2J8
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 4.45% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 1 000 000 EUR

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs, et en particulier les investisseurs institutionnels, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

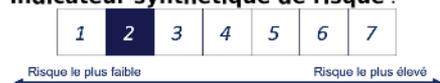
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 172 €	7 837 €
	Rendement annuel moyen	-18,28%	-3,98%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 291 €	8 758 €
	Rendement annuel moyen	-17,09%	-2,19%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 139 €	10 958 €
	Rendement annuel moyen	1,39%	1,54%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 221 €	12 018 €
	Rendement annuel moyen	12,21%	3,11%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	101 €	679 €
Incidence des coûts annuels (*)	1,01%	1,02% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	65 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts I-Dis-USD-H (FR001400K2K6) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part I-Dis-USD-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2K6
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 6.41% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 1 000 000 USD

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change USD/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (USD) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs, et en particulier les investisseurs institutionnels, disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

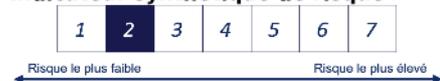
Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 \$

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 170 \$	7 836 \$
	Rendement annuel moyen	-18,30%	-3,98%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	8 291 \$	8 758 \$
	Rendement annuel moyen	-17,09%	-2,19%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 139 \$	10 958 \$
	Rendement annuel moyen	1,39%	1,54%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	11 221 \$	12 018 \$
	Rendement annuel moyen	12,21%	3,11%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 \$. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	101 \$	679 \$
Incidence des coûts annuels (*)	1,01%	1,02% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 1,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	jusqu'à 0 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 \$
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	65 \$
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 \$
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 \$

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts R-Acc-CHF-H (FR001400K2E9) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part R-Acc-CHF-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2E9
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 3.31% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/CHF. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURCHF 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUCF Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUCF Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 CHF

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change CHF/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (CHF) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 914 CHF	7 590 CHF
	Rendement annuel moyen	-20,86%	-4,49%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 990 CHF	8 213 CHF
	Rendement annuel moyen	-20,10%	-3,23%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 781 CHF	10 289 CHF
	Rendement annuel moyen	-2,19%	0,48%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 831 CHF	11 289 CHF
	Rendement annuel moyen	8,31%	2,04%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 CHF sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	451 CHF	1 330 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	4,56%	2,09% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	120 CHF
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 CHF

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts R-Acc-EUR (FR001400K2B5) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part R-Acc-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2B5
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 3.9% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

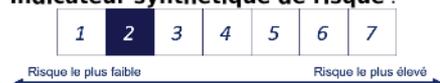
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 916 €	7 591 €
	Rendement annuel moyen	-20,84%	-4,49%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 990 €	8 213 €
	Rendement annuel moyen	-20,10%	-3,23%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 781 €	10 289 €
	Rendement annuel moyen	-2,19%	0,48%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 831 €	11 289 €
	Rendement annuel moyen	8,31%	2,04%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	451 €	1 330 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,56%	2,09% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	120 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts R-Acc-USD-H (FR001400K2F6) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part R-Acc-USD-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2F6
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 5.86% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 USD

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change USD/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (USD) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 \$

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 914 \$	7 590 \$
	Rendement annuel moyen	-20,86%	-4,49%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 990 \$	8 213 \$
	Rendement annuel moyen	-20,10%	-3,23%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 781 \$	10 289 \$
	Rendement annuel moyen	-2,19%	0,48%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 831 \$	11 289 \$
	Rendement annuel moyen	8,31%	2,04%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 \$. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	451 \$	1 330 \$
Incidence des coûts annuels (*)	4,56%	2,09% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 \$
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	120 \$
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 \$
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 \$

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts R-Dis-EUR (FR001400K2C3) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part R-Dis-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2C3
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 3.9% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 EUR

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

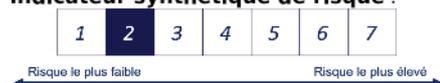
Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 916 €	7 591 €
	Rendement annuel moyen	-20,84%	-4,49%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 990 €	8 213 €
	Rendement annuel moyen	-20,10%	-3,23%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 781 €	10 289 €
	Rendement annuel moyen	-2,19%	0,48%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 831 €	11 289 €
	Rendement annuel moyen	8,31%	2,04%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	451 €	1 330 €
Incidence des coûts annuels (*)	4,56%	2,09% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	120 €
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Catégorie de parts R-Dis-USD-H (FR001400K2D1) Tikehau 2029

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Tikehau 2029 - Part R-Dis-USD-H (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP :	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une société de gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-07000006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact :	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN :	FR001400K2D1
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés :	30 avril 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-154 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Le Fonds est soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Tikehau 2029 est un fonds de classification « Obligations et autres titres de créance internationaux » qui a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette de frais de gestion au moins égale à 5.86% sur un horizon d'investissement de 6 ans minimum. Cet objectif de gestion diffère de celui de la part correspondante en EUR car il reflète l'impact du coût de couverture contre l'évolution du taux de change EUR/USD. Ce coût de couverture est capturé par l'indice « Bloomberg EURUSD 3 Month Hedging Cost » (FXHCEUUS Index) et l'impact sur l'objectif de gestion correspond à la moyenne historique du FXHCEUUS Index. Du fait de la grande volatilité des coûts de couverture, les impacts estimés en date du lancement du Fonds sont susceptibles d'évoluer à la hausse ou à la baisse et ainsi d'affecter les objectifs de gestion initialement prévus. Le Fonds cherche à valoriser à moyen terme un portefeuille composé d'au moins 75% de titres appartenant à la catégorie « investment grade » de notation supérieure ou égale à BBB-, étant précisé que (i) le Fonds pourra également investir jusqu'à 25% de son actif net dans des titres de dettes relevant de la catégorie des titres à haut rendement, dits "high yield" pouvant présenter des caractéristiques spéculatives et (ii) les titres susmentionnés sont émis uniquement par des émetteurs privés ou publics appartenant initialement à la catégorie « investment grade » (i.e. notation supérieure ou égale à BBB-). En fonction des conditions de marché, la Société de Gestion pourra également, avant l'échéance du 31 décembre 2029, procéder à une liquidation, une transformation ou une fusion du Fonds. Cet objectif, fondé sur des hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion à un instant donné, tient compte d'un risque de défaut et frais, y compris de couverture. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet objectif de performance ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. En cas d'évolution défavorable des conditions de marchés anticipées, et en particulier des cas de défaut, celui-ci pourrait ne pas être atteint.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement d'obligations, dont l'échéance résiduelle au 31 décembre 2029 sera inférieure ou égale à 6 mois, ou de titres de créances négociables. Le Fonds pourra investir dans des titres émis par des sociétés des secteurs privé ou public, sans restriction de zone géographique ou de secteur d'activité.

Afin de réaliser son objectif de gestion rappelé ci-dessus, le Fonds pourra également investir (i) jusqu'à 20% de l'actif net dans des titres High Yield dont la notation à leur date d'acquisition est inférieure à CCC+ (selon l'analyse de la Société de Gestion indépendante de la notation issue des agences de notation), étant précisé que la part de ces titres pourra représenter jusqu'à 25% de l'actif net en cas de dégradation de notations de certains titres déjà en portefeuille, (ii) jusqu'à 30% de l'actif net dans des obligations subordonnées financières, y inclus des obligations convertibles contingentes (dites «CoCos»), (iii) jusqu'à 10% de l'actif net dans des titres émis en devises "fortes", la devise du Fonds étant EUR. Bien qu'ayant une stratégie principalement basée sur le portage d'obligations, la Société de Gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou d'identification d'une augmentation du risque de défaut d'un émetteur. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt sera comprise entre 0 et 6. Le Fonds pourra également détenir de manière accessoire (i) des actions, ainsi que (ii) des parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger (y compris gérés par la Société de Gestion ou une société qui lui est liée), pour chacun dans la limite de 10% de son actif net. Le Fonds investira également dans des instruments du marché monétaire. Le Fonds pourra enfin avoir recours à des instruments financiers à terme pour couvrir partiellement ou totalement le risque de change, avec toutefois un risque de change accessoire de 10% maximum de l'actif net.

Montant minimum initial de souscription : 100 USD

Cette catégorie de parts libellée en devise différente de la devise de référence du portefeuille du Fonds est couverte contre le risque de change USD/EUR afin de limiter les variations de la devise de la part (USD) par rapport à la devise de référence du Fonds (EUR), avec toutefois un risque de change résiduel.

Affectation des sommes distribuables : Distribution

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins jusqu'au 31/12/2029 et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Assurance : Non applicable

Nom du dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour et leur règlement-livraison intervient en J+2.

Un mécanisme d'ajustement des valeurs de souscription et de rachat (swing pricing) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Conformément à la réglementation applicable, le prospectus du produit, les derniers rapports annuels et périodiques ainsi que la politique de rémunération seront adressés gratuitement sur simple demande des investisseurs auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : Client-Service@tikehaucapital.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31/12/2029 selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : **jusqu'au 31/12/2029**

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie.

Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

AVERTISSEMENT : CE FONDS PEUT INVESTIR JUSQU'À 25% DE SON ACTIF DANS DES OBLIGATIONS DE FAIBLE QUALITÉ DE CRÉDIT, IL PRÉSENTE DONC UN RISQUE DE CRÉDIT TRÈS ÉLEVÉ.

Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

Exemple d'investissement : 10 000 \$

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Minimum	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Tension	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 914 \$	7 590 \$
	Rendement annuel moyen	-20,86%	-4,49%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 990 \$	8 213 \$
	Rendement annuel moyen	-20,10%	-3,23%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 781 \$	10 289 \$
	Rendement annuel moyen	-2,19%	0,48%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 831 \$	11 289 \$
	Rendement annuel moyen	8,31%	2,04%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir si vous sortez après le 31/12/2029 en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 \$. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/10/2016 - 21/10/2022.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 28/08/2014 - 28/08/2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/08/2013 - 23/08/2019.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après le 31/12/2029
Coûts totaux	451 \$	1 330 \$
Incidence des coûts annuels (*)	4,56%	2,09% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,5% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 3,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 \$
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 \$
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	120 \$
Coûts de transaction	0,36% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	36 \$
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 \$

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31/12/2029

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.

Le prospectus pour la Suisse, le règlement, les Documents d'Information Clé (DIC PRIIPS) et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de notre Représentant et Service de Paiements en Suisse CACEIS Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, branch of Zurich, Bleicherweg 7, CH 8027 Zürich.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Tikehau 2029

Identifiant d'entité juridique :9845001I938B0E64DC63

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de __ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Veuillez consulter les calculs pour les publications SFDR périodiques de Tikehau en annexe pour de plus amples informations sur les sources de données, les méthodologies et les limites.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales/sociales suivantes :

1. Le fonds promeut les entreprises qui font des efforts en matière d'efficacité carbone, en cherchant à surperformer l'intensité carbone moyenne pondérée de l'Indice, comme décrit ci-dessous.
2. Le fonds promeut des garanties environnementales et sociales minimales en appliquant des critères d'exclusion relatifs aux produits et pratiques commerciales ayant démontré un impact négatif sur l'environnement ou la société.
3. Le fonds promeut les pratiques commerciales qui respectent le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE, en écartant les entreprises qui violent ces principes.

4. Le fonds s'abstient d'investir dans les sociétés présentant un risque ESG important et limite ses investissements dans les sociétés présentant un risque ESG moyen. Les investissements dans des sociétés classées comme présentant un risque ESG moyen font l'objet d'un examen par le groupe de travail Conformité-Risques-ESG, lequel s'appuie sur les domaines d'expertise respectifs. Ce groupe de travail émet un avis favorable ou défavorable, qui sera pris en compte dans la décision d'investissement.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pendant la période de référence (exercice 2023-2024), nous avons collecté les informations suivantes sur les indicateurs de durabilité du Fonds :

Indicateur de durabilité	Élément de mesure	Unité	Valeur pour l'exercice 2023-2024 (moyenne annuelle)	Commentaire
Intensité carbone moyenne pondérée (WACI) ¹ du Fonds par rapport à son Indice de référence	Intensité carbone moyenne pondérée (moyenne annuelle)	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	- Fonds : 72,21 - Indice de référence : 220,47 - Résultat : 67 % de moins pour le Fonds par rapport à son univers d'investissement	Le Fonds a atteint l'objectif principal de l'approche extrafinancière, qui est de s'assurer que la WACI du Fonds est inférieure d'au moins 20 % à celle de son Indice de référence.
Nombre d'entreprises en portefeuille qui ne respectent pas la Politique d'exclusion adoptée par le Groupe Tikehau Capital			0	Le Fonds n'a pas investi dans des entreprises qui ne respectent pas la Politique d'exclusion.
Nombre d'entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE			0	Le Fonds n'a pas investi dans des entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE.
Score ESG des entreprises en portefeuille conformément à la grille d'analyse interne	Répartition par niveau de risque ESG	Pourcentage (des investissements promouvant des caractéristiques E/S)	- Risque ESG acceptable : 98 % - Risque ESG moyen : 0 % - Risque ESG élevé : 0 %	Au moins 90 % des entreprises étaient notées et le Fonds n'a pas investi dans des entreprises présentant un risque ESG important.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Les objectifs extrafinanciers du Fonds ont été atteints sur l'exercice 2023-2024.

Depuis mai 2024, le calcul de l'intensité carbone moyenne pondérée du Fonds par rapport à son indice de référence tient compte des scopes 1 et 2 uniquement, et non plus des scopes 1, 2 et 3. Le calcul, l'estimation et la publication des données de scope 3 posent en effet des problèmes pratiques, avec une cartographie des données fragmentée dont la couverture et la qualité sont insuffisantes à travers l'ensemble de l'univers d'investissement. Bien que les données s'améliorent, notamment grâce aux efforts remarquables de certains acteurs du secteur, nous avons constaté qu'elles étaient souvent incohérentes et très volatiles d'une année à l'autre. Aussi avons-nous décidé de ne travailler qu'avec des données agrégées de scope 1 et 2.

Aucune entreprise n'a activement enfreint la Politique d'exclusion ni le Pacte mondial des Nations unies ou les principes directeurs de l'OCDE en 2023. À noter toutefois que deux entreprises de notre portefeuille ont intégré la version actualisée (2023) des listes GCEL (Global Coal Exit List) et GOGEL (Global Oil and Gas Exit List) créées par Urgewald. Nous avons donc vendu nos positions et n'envisageons pas de racheter ces titres dans

¹ Suite à l'application de la nouvelle méthodologie, la WACI communiquée tient compte des données de scope 1 et 2 pour le deuxième trimestre uniquement (pas de moyenne annuelle). Pour de plus amples détails, y compris les raisons du changement de méthodologie, voir la comparaison avec la période précédente.

l'immédiat.

Depuis le mois de janvier 2024, les scores ESG se fondent sur les méthodologies de S&P Global suite à notre décision d'optimiser notre outil de notation ESG (voir notre réponse à la question « *Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?* » pour plus d'informations à cet égard). Depuis la mise en œuvre de cette nouvelle méthodologie, aucune entreprise n'a figuré dans la catégorie de risque ESG élevé.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Sans objet car ce Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais n'effectue pas d'investissements durables.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Élément de mesure	Unité	Valeur pour l'exercice 2023-2024	Couverture pour l'exercice 2023-2024
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	1.766	93,60 %
	Émissions de GES de niveau 2	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	672	93,60 %
	Émissions de GES de niveau 3	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	23.003	93,60 %
	Émissions totales de GES, scopes 1 et 2	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	2.438	93,60 %
	Émissions totales de GES, scopes 1, 2 et 3	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	25.441	93,60 %
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone scopes 1 et 2	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	62,80	93,60 %
	Empreinte carbone scopes 1, 2 et 3	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de valeur d'entreprise	559	93,60 %
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements scopes 1 et 2	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	96	96,01 %
	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements scopes 1, 2 et 3	Tonnes éq. CO2 / million d'euros de chiffre d'affaires	1.136	96,01 %
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Pourcentage	6,94 %	95,32 %
Facultatif 4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Pourcentage	33,58 %	94,51 %
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Pourcentage	0,00 %	95,32 %
10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Pourcentage	0,00 %	95,32 %

14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	Pourcentage	0,00 %	95,32 %
--	--	-------------	--------	---------

En ce qui concerne les thèmes environnementaux, deux entreprises de notre portefeuille ont intégré la version actualisée des listes GCEL et GOGEL créées par Urgewald, sur lesquelles repose la Politique d'exclusion de Tikehau. Nous avons donc vendu nos positions et n'envisageons pas de racheter ces titres dans l'immédiat. L'exposition restante est répartie entre des entreprises des secteurs des services aux collectivités, de la distribution d'électricité, de la production d'électricité, des supermarchés et pharmacies et des produits chimiques. Ces expositions sont conformes à la Politique d'exclusion de Tikehau (y compris les listes d'Urgewald dans leur version actualisée). La définition des PIN appliquée par notre prestataire externe est plus large que celle de notre Politique d'exclusion. Par conséquent, l'exposition déclarée à l'implication dans les combustibles fossiles persiste, malgré l'absence de toute violation de notre politique d'exclusion.

Nous ne sommes pas exposés à des entreprises ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité.

En ce qui concerne les thèmes sociaux, nous ne sommes pas exposés à des entreprises qui enfreignent le Pacte mondial des Nations unies ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales ni à des armes controversées.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au 28/06/2024.

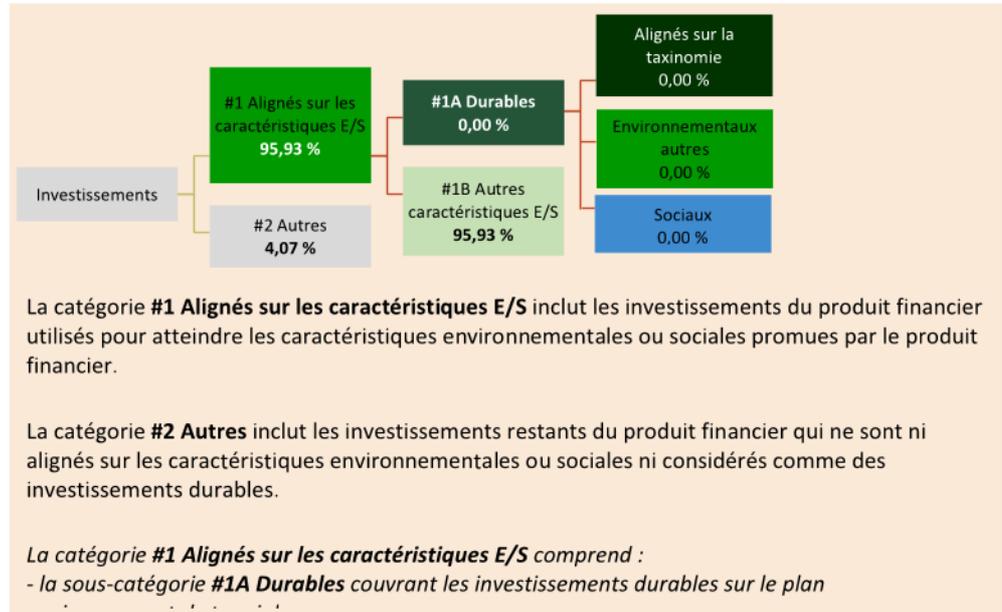
Investissements les plus importants	Secteur BICS	% d'actifs	Pays
STORA ENSO 4.25 09/29	Conteneurs et emballages	2,95 %	Finlande
LANXESS 0.625 12/29	Produits chimiques	2,94 %	Allemagne
FRESENIUS 5 11/29	Établissements et services de soins	2,94 %	Allemagne
ING 0,875 11/30 Call 11/29	Banques	2,92 %	Pays-Bas
AT&T 2.6 12/29	Services de télécommunications sans fil	2,92 %	États-Unis
SOCIETE GENERALE 4.25 12/30 Call 12/29	Services bancaires diversifiés	2,92 %	France
DB 5 09/30 Call 09/29	Services bancaires diversifiés	2,91 %	Allemagne
SEB 0,625 11/29 Bullet	Banques	2,90 %	Suède
EUROFINS 4 07/29	Services aux consommateurs	2,89 %	Luxembourg
NETFLIX 3.875 11/29	Médias Internet	2,89 %	États-Unis
CELLNEX 1.875 06/29	Industrie (autre)	2,84 %	Espagne
BNP 6,875 CoCo Perp Call 12/29	Services bancaires diversifiés	2,78 %	France
LLOYDS 7,875 CoCo Perp Call 06/29	Banques	2,36 %	Royaume-Uni
INTESA 9,125 CoCo Perp Call 09/29	Banques	2,32 %	Italie
BARCLAYS 9,625 CoCo Perp Call 12/29	Services bancaires diversifiés	2,32 %	Royaume-Uni



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



L'alignement sur la taxinomie est pris en compte en tant que critère pour déterminer notre contribution à l'investissement durable. Toutefois, étant donné que la méthodologie de calcul des investissements durables (test réussite/échec) est différente de celle prescrite pour le calcul de l'alignement sur la taxinomie, et afin d'éviter un double comptage, cette contribution n'est pas prise en compte dans la catégorie des investissements alignés sur la taxinomie dans le graphique ci-dessus. Veuillez consulter les questions dédiées pour de plus amples informations concernant l'alignement sur la taxinomie.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Secteur BICS	% d'actifs
Banques	31,14 %
Services bancaires diversifiés	13,79 %
Services de télécommunications sans fil	5,83 %
Produits chimiques	4,94 %
Industrie (autre)	4,80 %
Conteneurs et emballages	3,98 %
Services de télécommunications filaires	2,97 %
Services aux collectivités	2,96 %
Établissements et services de soins	2,94 %
Construction automobile	2,91 %
Services aux consommateurs	2,89 %
Médias Internet	2,89 %
Production d'électricité	2,09 %
Supermarchés et pharmacies	2,07 %
Alimentation et boissons	1,98 %
Matériel et dispositifs médicaux	1,91 %
Services financiers	1,84 %
Produits pharmaceutiques	1,05 %
Santé	1,05 %
Équipements électriques	0,97 %
Matériaux de construction	0,93 %

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La ventilation a été effectuée selon la classification BICS de niveau 2, car il s'agit des données les plus granulaires disponibles pour tous les investissements.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● Ce produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire respectant la taxinomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossi Dans l'énergie nucléaire

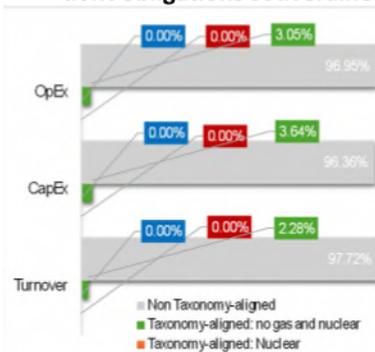
Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

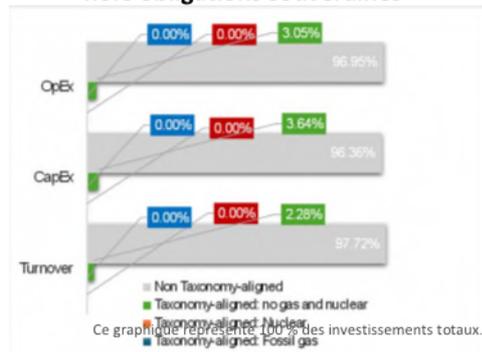
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*

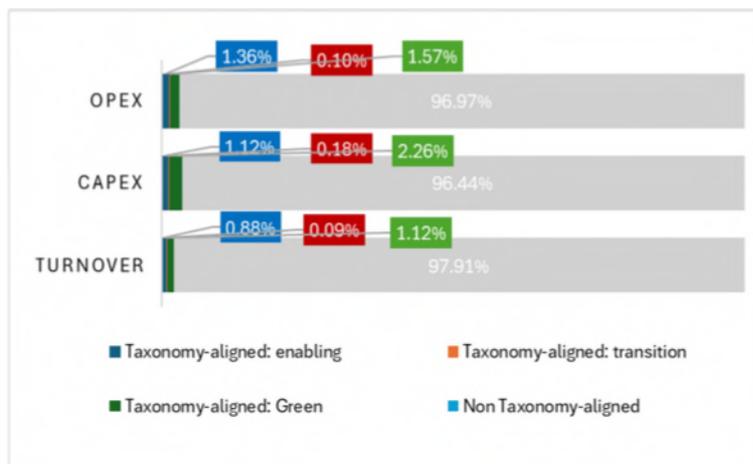


2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**



● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Sans objet car il s'agit du premier rapport périodique du Fonds.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Sans objet car le Fonds promeut des caractéristiques environnementales mais ne s'engage pas à effectuer des investissements durables.

● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Sans objet.

● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les autres investissements comprennent des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, des actifs communs et des instruments dérivés détenus à des fins de couverture. À ce titre, ils ne sont soumis à aucune garantie environnementale ou sociale minimale. À titre accessoire, certains émetteurs en portefeuille pourraient ne pas être couverts par l'analyse de l'intensité carbone ou le Profil ESG. La Politique d'exclusion du Groupe continue toutefois de s'appliquer à eux.

● **Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les actions suivantes ont été menées par Tikehau Capital au T4 2023 et au T1/T2 2024 afin de soutenir le processus d'investissement en respectant les caractéristiques environnementales et sociales :

1. **Intégration ESG**

En 2023, Tikehau Capital a décidé d'optimiser son outil de notation ESG dans le but de (i) disposer d'une méthodologie adaptée à l'évolution des normes ESG et des attentes des parties prenantes, (ii) prendre en compte des critères à la fois quantitatifs et qualitatifs, (iii) tenir compte de la performance d'une entreprise par rapport à son secteur, (iv) permettre à certaines

entreprises d'utiliser le score ESG comme feuille de route pour améliorer leur performance en la matière, (v) améliorer la reconnaissance externe, et (vi) augmenter le nombre de thématiques ESG prises en compte dans l'évaluation des grandes entreprises.

Depuis janvier 2024, les scores ESG se fondent sur les méthodologies de S&P Global :

- i. L'évaluation CSA (Corporate Sustainability Assessment) de S&P Global mesure la performance d'une entreprise en matière de risques, opportunités et impacts ESG importants, ainsi que sa gestion de tels risques, sur la base d'une combinaison d'informations communiquées par l'entreprise, d'analyses émanant des médias et de parties prenantes, d'approches de modélisation et de données récoltées dans le cadre d'une démarche d'engagement approfondie auprès de l'entreprise.
- ii. Le score provisoire « Provisional CSA Fundamental Score » est adapté aux entreprises non couvertes par S&P et mesure la performance d'une entreprise et sa gestion des risques, opportunités et impacts ESG importants, sur la base d'une combinaison d'informations communiquées par l'entreprise et, le cas échéant, recueillies au terme d'un travail de due diligence effectué par les équipes de recherche et/ou d'investissement de Tikehau Capital ou par des consultants externes.

Ces scores ESG quantitatifs sont ensuite classés en 3 catégories : risque ESG acceptable, risque ESG moyen et risque ESG élevé. Seuls les investissements dans des émetteurs qui présentent un risque ESG acceptable sont autorisés sans approbation préalable en interne. Les émetteurs présentant un risque ESG moyen font l'objet d'un examen par le groupe de travail Conformité-Risques-ESG, qui formule des recommandations sur l'investissement en fonction du domaine d'expertise concerné. Les investissements présentant un risque ESG élevé sont exclus. Cette approche est conforme au processus qui était d'application avant janvier 2024.

Ces scores ESG externes prennent en compte les dimensions ESG de manière plus approfondie par rapport à l'outil de notation ESG propriétaire qui était utilisé par Tikehau Capital précédemment. Tikehau Capital considère néanmoins qu'il est approprié d'établir un tableau de correspondance compte tenu des thèmes ESG fondamentaux communs entre le score propriétaire de Tikehau Capital et les scores ESG externes, et notamment (i) une évaluation des pratiques de gouvernance, du code de bonne conduite et de l'adhésion au Pacte mondial des Nations unies, (ii) les risques sociaux, entre autres les risques de santé et de sécurité, (iii) les risques environnementaux, entre autres la stratégie climatique de la société.

Au premier trimestre 2024, la méthodologie de notation du Profil ESG est passée par une période de transition au cours de laquelle une partie du portefeuille du Fonds s'est vue appliquer l'ancienne méthode propriétaire de notation ESG.

2. Suivi des contraintes ESG

- Depuis le mois de mai 2024, le calcul de l'intensité carbone moyenne pondérée du Fonds tient compte des scopes 1 et 2 uniquement. Le calcul, l'estimation et la publication des données de scope 3 posent en effet des problèmes pratiques, avec une cartographie des données fragmentée dont la couverture et la qualité sont insuffisantes à travers l'ensemble de l'univers d'investissement. Bien que les données s'améliorent, notamment grâce aux efforts remarquables de certains acteurs du secteur, nous avons constaté qu'elles étaient souvent incohérentes et très volatiles d'une année à l'autre. Aussi avons-nous décidé de ne travailler qu'avec des données agrégées de scope 1 et 2.
- Nous avons optimisé notre outil de suivi des indicateurs de carbone avec la création d'un « tableau de bord carbone » permettant d'automatiser le calcul des différents indicateurs de carbone au niveau des fonds et des indices de référence et d'affiner l'analyse des performances.

3. Exclusions

- Ajout de nouveaux fournisseurs de données tiers pour contrôler nos exclusions

4. Controverses

- Tikehau Capital s'attache particulièrement à surveiller et à anticiper les controverses.

- Ces dernières sont traitées au cas par cas. Lorsque de graves controverses émergent, les membres de l'équipe d'investissement sont tenus de demander conseil au groupe de travail Conformité-Risques-GES. Ce dernier peut conseiller (i) de ne pas investir ou de désinvestir dans le meilleur intérêt des actionnaires, (ii) de suivre la situation de près jusqu'à une date prédéfinie, ou (iii) d'entamer le dialogue avec la société en portefeuille. S'il y a lieu, Tikehau IM s'emploiera à mettre en place un plan d'action adéquat.
- En avril 2024, Tikehau Investment Management a mis sur pied un Comité de gestion des controverses qui a pour mission de surveiller et d'analyser les controverses et de formuler des recommandations à l'attention de l'équipe d'investissement.
- En outre, compte tenu du contexte spécifique de la crise des opioïdes aux États-Unis, un comité exceptionnel a été convoqué au T4 2023 et a validé la mise en place de vérifications préalables à l'investissement renforcées.
- Automatisation des contrôles visant à identifier les entreprises susceptibles de faire l'objet d'exclusions sectorielles ou liées à des controverses

5. Vote et engagement

- Examen de notre processus interne d'évaluation et de validation des votes qui ne sont pas exprimés conformément aux recommandations de vote par procuration.

Au niveau du Fonds, afin de respecter les caractéristiques environnementales durant la période de référence, les mesures suivantes ont été prises au cours des différentes phases d'investissement :

Durant la phase de pré-investissement, la sélection des émetteurs a joué un rôle essentiel afin de garantir le respect des indicateurs de durabilité : les émetteurs potentiels ont été analysés afin de déterminer s'ils respectent les critères d'exclusion sectoriels et fondés sur des normes, s'ils présentent le niveau de risque ESG approprié et si l'intensité de leurs émissions de GES est conforme à la WACI de l'univers d'investissement.

Au cours de la période sous revue, le Fonds a demandé et obtenu le label LuxFLAG ESG.

Notre fournisseur de données tiers a attribué des scores de controverse élevés à six de nos entreprises en portefeuille. Ces cas ont été examinés par notre comité interne, composé de membres des services Risques et Conformité.

- La première entreprise, active dans le secteur des services bancaires diversifiés, était impliquée dans une affaire d'évasion fiscale. Cet investissement était déjà en portefeuille avant l'exercice 2023-2024. Dès lors qu'aucune enquête ou allégation supplémentaire n'a été ouverte/portée après la publication du rapport de l'International Consortium of Investigative Journalists, le fournisseur de données tiers a abaissé le score de controverse, qui reflète un risque ESG non important à la fin de l'exercice sous revue.
- S'agissant de la deuxième entreprise, active dans le secteur de la production d'électricité, le Fonds a cédé sa position car le titre avait également intégré la version actualisée (2023) des listes GCEL (Global Coal Exit List) et GOGEL (Global Oil and Gas Exit List) créées par Urgewald.
- Pour les quatre autres entreprises, actives dans les secteurs de la production d'électricité, des services aux collectivités et des services de télécommunications sans fil, le comité a examiné et documenté l'ensemble des cas. Aucune actualité défavorable n'a été observée sur les 12 derniers mois, de sorte qu'aucune mesure supplémentaire n'est actuellement requise. Il a été décidé de conserver les positions d'investissement existantes tout en suivant la situation de près.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Sans objet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Sans objet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Sans objet.

- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Sans objet.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.